

# Démographie : nous serons plus de 44 millions cette année P. 5

Omar Boudaoud n'est plus P. 5

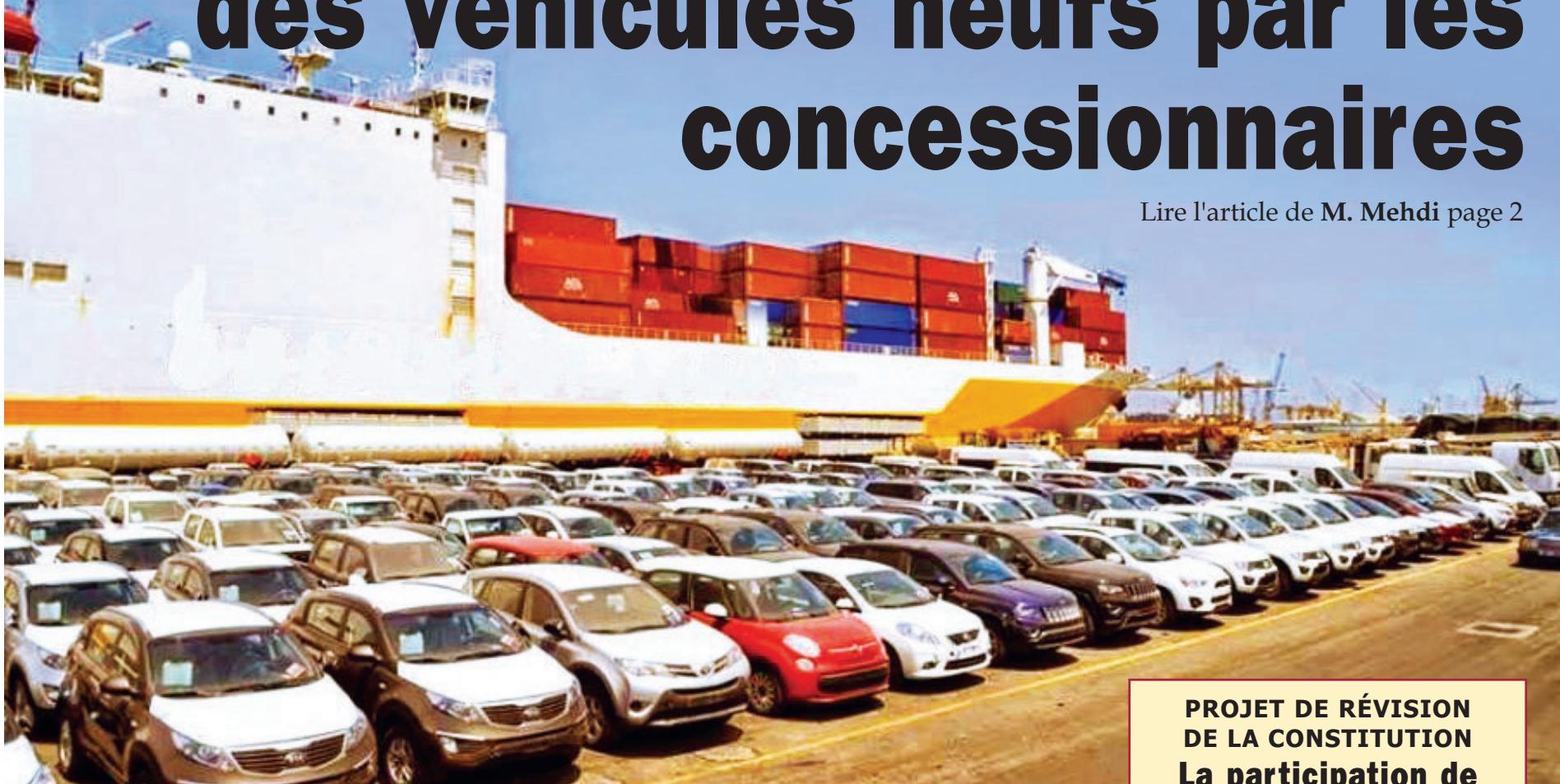
**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information D'ORAN

Iftar		
Oran	20h04	
Alger	19h50	
Constantine	19h36	
Imsak		
Oran	04h11	
Alger	03h51	
Constantine	03h39	

PLUS DE RÉGIME PRÉFÉRENTIEL POUR LE MONTAGE

## Retour à l'importation des véhicules neufs par les concessionnaires

Lire l'article de M. Mehdi page 2



### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'année universitaire 2019/2020 continue sous format numérique P. 4



PROJET DE RÉVISION  
DE LA CONSTITUTION  
La participation de  
l'ANP à des opérations  
de maintien de la paix  
en question

Lire l'article de  
Ghania Oukazi page 5

INSUFFISANCE DES CARRÉS  
MUSULMANS DANS  
LES CIMETIÈRES EN FRANCE

Le président  
d'une association  
saisit la justice

Lire le témoignage recueilli  
par Amine Bouali page 4

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès  
de Ali Haddad,  
Oulmi et Tahkout  
reporté au 15 juin P. 5

## Plus de régime préférentiel pour le montage

# Retour à l'importation des véhicules neufs par les concessionnaires

**Le dernier Conseil des ministres, tenu dimanche dernier, a sonné le glas de l'«industrie automobile». En février, il était encore question de «la révision des textes réglementaires encadrant le dispositif CKD». Trois mois plus tard, c'est l'arrêt total de ce dispositif qui est décidé.**

M. Mehdi

Présidé par Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a fait une deuxième lecture de l'exposé du ministre des Finances, relatif à l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2020 (LFC). Parmi les mesures dans le volet «relance économique», il a été décidé de la «révision de la règle 49/51 à l'exception des secteurs stratégiques et des activités d'achat et de vente de produits», et d'une «révision à la hausse du taux de prélèvement à la source pour les sociétés étrangères exerçant dans le cadre de contrats de prestation de services en Algérie». Ce taux passe de 24% à 30% pour «les encourager à ouvrir des bureaux en Algérie», indique le communiqué du Conseil des ministres.

L'annulation du droit de préemption et son remplacement par l'autorisation préalable des investissements étrangers et l'annulation de l'obligation de leur financement à travers le recours aux financements locaux figurent également parmi les mesures prises dimanche dernier.

Il a été également décidé d'exonérer,

pour une durée de deux ans renouvelables, des taxes douanières et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) «pour les composants acquis localement par les sous-traitants dans le secteur des industries mécanique, électrique et électronique et les pièces de rechange, et la création d'un régime préférentiel pour les activités de montage». Mais la décision phare reste celle de l'«annulation du régime préférentiel pour l'importation des lots SKD-CKD pour le montage de véhicules» et de revenir à l'importation de véhicules touristiques neufs par les concessionnaires automobiles.

Depuis son lancement il y a quelques années, l'industrie de montage automobile n'a pas réussi à démarquer, se contentant de consommer des milliards

de dollars dans l'importation de kits CKD-SKD sans réel impact sur le développement des métiers de l'industrie mécanique. Sans compter que la facture d'importation de kits CKD-SKD devenait plus coûteuse que l'acquisition de véhicules neufs.

### GROSSES FACTURES

Pour rappel, dès janvier 2020, le «dossier d'importation des kits CKD-SKD destinés au montage automobile en Algérie» était appelé à être «assaini d'urgence». Un mois plus tard, le Conseil des ministres avait envisagé «la révision des textes réglementaires encadrant le dispositif CKD» afin «d'augmenter le taux d'intégration dans les activités de montage dans différentes activités industrielles et promouvoir la sous-traitance». Mais le poids de la facture des importations de kits CKD-SKD a pesé sur la nouvelle décision d'annuler le «régime préférentiel» dont bénéficiait l'«industrie» de «montage de véhicules».

A noter que la facture d'importation

des kits SKD destinés au montage automobile des véhicules de tourisme et du transport du personnel et de marchandises s'est élevée à 2,3 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2019. En 2018, la facture globale d'importation de ces kits a dépassé 3,73 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, soit une hausse annuelle de 70%. Le montage local des véhicules a réalisé en 2018 une production de 4.500 véhicules industriels et 180.000 véhicules de tourisme, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

Les affaires judiciaires révélées dans le dossier du montage automobile, impliquant d'anciens ministres et des hommes d'affaires, a révélé des faits «catastrophiques» à l'origine de lourdes pertes pour le Trésor public estimées à près de 129 milliards de DA.



## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L e retour aux affaires des concessionnaires automobiles crée la surprise dans un secteur rongé depuis quelques mois par un profond malaise suite à l'arrêt des chaînes de montage des véhicules. Ainsi, après l'autorisation d'importation de véhicules de moins de 3 ans, introduite par la loi de finances 2020, le dernier Conseil des ministres réuni dimanche 10 mai par visioconférence a décidé d'autoriser l'importation de véhicules touristiques neufs par les concessionnaires automobiles. Poussés à la faillite dès l'année 2016, suite à une réduction drastique du quota d'importation, pré-ludant un arrêt pur et simple de l'importation en 2018, année durant laquelle aucune licence d'importation n'a été accordée, les concessionnaires ont dû plier la mort dans l'âme sous la pression d'une réglementation résolument tournée vers la préférence du montage de véhicules en Algérie.**

**On nous faisait croire que de la sorte on réduisait la lourde facture d'importation des véhicules, mais il s'est avéré qu'il s'agissait de l'arnaque du siècle, puisque l'importation des kits SKD/CKD (pièces détachées nécessaires pour assembler complètement un véhicule), dont le régime préférentiel a été annulé dans le sillage de ce retour aux affaires des concessionnaires automobiles, coûtait les yeux de la tête aux caisses de l'Etat. Juste retour des choses ? Les nouvelles décisions remettent sur roues les activités commerciales et industrielles dans le secteur automobile. Le montage des**

**véhicules peut continuer son bonhomme de chemin mais sans régime préférentiel, c'est-à-dire que l'activité sera soumise au régime douanier fiscal régulier, et les concessionnaires peuvent se remettre au boulot, dans les mêmes conditions qui régissaient cette activité avant son arrêt brusque ou avec des nouvelles règles.**

Rien n'a été encore divulgué à ce propos, mais il faut s'attendre certainement à ce que l'Etat ne lâchera rien s'agissant des ressources fiscales, douanières et sociales. Reste aux concessionnaires à se réorganiser pour s'imposer dans le nouveau paysage économique qui se dessine et qui sera basé sur la libre entreprise dans le cadre d'une concurrence loyale, loin des pratiques maffieuses qui ont saigné les caisses de l'Etat et les poches des citoyens. Reste également à se demander si les nouvelles décisions en question auront des incidences sur les prix des véhicules. La concurrence, on le sait théoriquement, devrait provoquer une baisse des prix des véhicules, mais il ne faut pas trop compter là-dessus. Sur cette question des prix des véhicules de moins de 3 ans, rappelons que le ministre de l'Industrie avait récemment réagi en faisant savoir que le coût de la voiture d'occasion importée risque d'être élevé, vu que le prix de la voiture de moins de trois ans en Europe n'est pas donné, en raison du faible taux de change du dinar par rapport à l'euro, ainsi que des droits de douanes qui peuvent atteindre les 30%, sans oublier la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) fixée à 19% en Algérie. Que dire alors du prix du véhicule neuf ?!

## Révision de la Constitution Précision au sujet de l'article 98

**L**e Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution précise qu'une erreur technique s'est glissée dans l'ordre des paragraphes 3 et 8 de l'article 98 du texte rédigé en langue française.

Sur ce, prière de lire l'article comme suit : Article 98 (Ex. art. 102) 1. Lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, la Cour constitutionnelle se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à la majorité des trois quart ( $\frac{3}{4}$ ) de ses membres, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement. 2. Le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du Président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de

ses membres. 3. Le Vice président en exercice assume les fonctions de chef de l'Etat par intérim pour une durée maximum de quarante cinq (45) jours. Il exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 100 de la Constitution. 4. En l'absence d'un Vice-président nommé, le Président du Conseil de la Nation assure l'intérim pour une durée maximum de quarante cinq (45) jours. Il exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 100 de la Constitution. 5. En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante cinq (45) jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux deux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article. 6. En cas de démission ou de décès du Président de la

République, la Cour constitutionnelle se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. La Cour constitutionnelle communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit. 7. Le Vice Président de la République, chef de l'Etat par intérim, assume les fonctions de Président de la République pour le reste du mandat Présidentiel.

Il ne peut désigner un vice Président de la République 8. En l'absence d'un Vice Président nommé, le Président du Conseil de la Nation assure l'intérim pour une période maximum de (90) quatre vingt dix jours au cours de laquelle sont organisées les élections présidentielles. Cette Période peut être prorogée après avis de la cour constitutionnelle. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être can-

didat à la Présidence de la République. 9. En cas de conjonction de la démission ou du décès du Président de la République, avec la vacance du poste de vice Président de la République pour quelque motif que ce soit, la Cour constitutionnelle se réunit de plein droit et constate à la majorité des trois quart ( $\frac{3}{4}$ ) de ses membres la vacance définitive de la Présidence de la République et la vacance du poste de Vice Président.

Dans ce cas, le Président du Conseil de la Nation assume la charge de Chef de l'Etat dans les conditions fixées aux alinéas précédents du présent article et à l'article 100 de la Constitution. En cas de vacance du poste de Président du Conseil de la Nation, le président de la Cour constitutionnelle assume les fonctions de chef de l'Etat selon les conditions et procédures fixées ci-dessus.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub:** 041.23.25.21  
**Fax et Rédaction:** 041.23.25.20  
  
**Imp. :** Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
**Constantine :** S.I.E. Quarqla: S.I.A.  
  
**Diffusion :** Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52 - Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
  
**Rédaction Algéroise**  
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44  
  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

## Annulation de la 5<sup>ème</sup> et report du BEM et du bac

### Satisfecit des syndicats de l'Education

M. Aziza

**L**a majorité des syndicats du secteur de l'Education ont exprimé leur satisfaction quant à la suppression de l'examen du primaire et le report du BEM et du bac au mois de septembre, et les décisions prises par le Conseil des ministres concernant l'année scolaire 2019-2020.

Des décisions prises qui convergent à 80% avec les propositions du partenaire social et des organisations des parents d'élèves.

Meziane Meriane, coordinateur du SNAPEST, a estimé que la programmation du BEM en septembre est une décision «positive» qui permet de donner la chance à tous les élèves de réussir leur passage au lycée quelle que soit la moyenne du collège. En expliquant que «si on tient compte de la moyenne du passage même réduite à 9/20, des élèves avec 8,75/20 risquent l'exclusion si leurs âges dépassent 16 ans et ceci conformément à la législation scolaire.

Le fait de leur accorder la chance de passer l'examen leur donne aussi la chance de réussir». «Mais, la question qui reste posée est comment meubler le vide pédagogique du 12 mars jusqu'à septembre ?» s'est-il interrogé.

Pour M. Meriane, «une commission doit être installée pour réfléchir comment maintenir l'enfant dans le bain pédagogique jusqu'à septembre » et de réfléchir concrètement sur l'échec scolaire qui engendre la déperdition de plus de 400.000 élèves. Il précise que «cette pause est justement une occasion de se pencher sur le problème de la pédagogie d'une manière générale, concernant notamment les programmes, les stratégies d'enseignement, les moyens didactiques utilisés, la qualification de l'encadrement et l'évaluation, les promotions et l'encadrement des élèves».

Pour sa part, Zoubir Rouina du syndicat des lycées d'Algérie (CELA) a estimé que les décisions prises ont répondu à hauteur de 80% aux propositions formulées par la majorité des syndicats. Pour ce qui est de l'examen du BEM, M. Rouina a affirmé que c'était une des propositions de son syndicat. «On a bien voulu garder l'examen du BEM, parce que tout simplement nous n'avons pas un système dévaluation unifié». Et de poursuivre : « Le fait que l'élève soit évalué par des enseignants différents, cela lui donnera une chance d'être justement évalué.

Il en va de la crédibilité de l'examen du BEM ». Reste, dit-il, des questions relatives à l'aspect psychologique et pédagogique, notamment sur comment motiver les élèves pour qu'ils reprennent la révision et les cours, après six mois de coupure avec l'école, puisque les

examens sont programmés à partir de la mi-septembre.

Pour le CELA, il faut qu'il y ait des réflexions sur comment rattraper les cours perdus du troisième trimestre au cours de l'année prochaine. Le syndicat des lycées d'Algérie propose d'ores et déjà deux semestres au lieu de trois trimestres.

Les organisations des parents d'élèves ont, en général, apprécié le reste des décisions prises par le Conseil des ministres concernant l'année scolaire, qui figuraient dans les propositions de l'ensemble des organisations, qui ont été soumises au ministère de l'Education. Notamment celles relatives à l'annulation de l'examen de la 5<sup>ème</sup> année primaire et le calcul des premier et deuxième trimestres tout en réduisant les taux d'admission pour la transition pour l'année prochaine. Mais, il reste le souci majeur sur comment motiver l'élève ou l'accompagner psychologiquement pour conserver les connaissances pendant ces 6 mois.

En ce qui concerne certaines réactions sceptiques exprimées à travers les réseaux sociaux, le porte-parole du CELA a affirmé que dans pareilles circonstances, «on ne peut pas satisfaire tout le monde».

#### LES PRÉCISIONS DU MINISTRE

Pour sa part, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouardjaout, s'exprimant hier lors d'une conférence de presse animée au siège de son département ministériel, a affirmé que la situation sanitaire actuelle «ne permet pas l'organisation de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) à son échéance fixée, d'où la décision de son organisation durant la deuxième semaine du mois de septembre prochain, si les circonstances sanitaires le permettent», rapporte l'APS. Plus précis, le ministre a ajouté que les épreuves seront basées sur ce qui a été dispensé en classes comme enseignement, lors des premier et deuxième trimestres de l'année scolaire 2019/2020.

Le ministre a annoncé par ailleurs que les établissements scolaires ouvriront leurs portes pour une durée admissible - si les conditions le permettent - avant le déroulement du BEM et du baccalauréat, pour assurer aux élèves une révision et une prise en charge psychologique de manière à les préparer aux deux examens. «Dans tous les cas, nous prendrons en compte les cours non enseignés durant le troisième trimestre, en adoptant la remédiation pédagogique durant la prochaine année scolaire», a-t-il précisé, indiquant que «l'application de ces mesures dans tous les cycles d'enseignement dépendra de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays».

#### Covid-19

### 168 nouveaux cas confirmés et 5 nouveaux décès

**C**ent soixante-huit (168) cas confirmés au coronavirus (Covid-19) et cinq décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le nombre des cas confirmés à 5891 et celui des décès à 507, a indiqué hier à

Alger le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, relevant que le nombre des patients guéris a atteint 2841, dont 163 lors des dernières 24 heures.



## Raiña Raïkoum El-Houari Dilmî

### De la médiocratie cathodique !

**A** u moment où la communication institutionnelle tente de remettre de l'ordre dans ses affaires avec la nomination d'un porte-parole officiel au niveau de la présidence de la République avec son interface à l'échelon du gouvernement, le chaos, qui marque le paysage audiovisuel algérien en ce mois de Ramadhan où les Algériens sont collectivement « assignés à résidence surveillée », vient ajouter une couche de sinistrose à un mois des plus éprouvants. C'est que l'on nous annonce à la figure que plus de 40 milliards de dinars ont été claqués en frais de publicité au profit de la seule presse écrite-papier durant les quatre dernières années. Et pour nettoyer ce que d'aucuns appellent les « écuries d'Augias », l'on nous annonce, aussi, que beaucoup de chaînes TV privées seraient en train de vivre leur dernier quart d'heure, dans le sillage de la reconfiguration politico-institutionnelle en cours. Il est attendu du nouveau cahier des charges en préparation la fin de l'anarchie réglementaire et surtout financière qui a permis à de nombreux « faux magnats » des médias d'amasser des fortunes colossales. Évoluant, pour certaines, dans le proche orbite du pouvoir déchu, des chaînes TV, au détriment de l'éthique journalistique la plus élémentaire, ont été utilisées comme de véritables « machines à casser de l'homme et

des destins » contre de l'argent sonnant et trébuchant, tiré de la publicité étatique et privée. Montrées du doigt pour servir «d'instru-

ment de propagande et d'abétissement», plusieurs de ces chaînes TV ont déjà été averties par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, de simples coups de semonce qui ne semblent pas vraiment comme une volonté sincère de nettoyer ces « boîtes fourre-tout », capables de représenter une menace réelle pour la sécurité du pays et la santé mentale des Algériens. Ainsi, les télévisions privées algériennes seront fermées sous peu, le temps qu'elles se mettent en conformité avec les nouvelles lois. Le PAA (entendre paysage audiovisuel algérien), en élargissant ces promoteurs patentés de la médiocratie cathodique, et en élargissant les espaces de débat d'idées fécondes et de liberté d'expression, va certainement gagner en crédibilité en veillant à remettre de l'ordre dans ce capharnaüm médiatico-financier qui a gravement discrédité le métier d'informer. Aussi simple qu'une démocratie vidée de sa sève, celle du droit à l'information amène directement le citoyen à se désintéresser de la gestion des affaires de la cité, un citoyen bien informé est un citoyen (et pas seulement un électeur) qui exerce son droit de savoir ce qui se passe dans son propre pays mais aussi et surtout savoir où il va?

### Education La FOREM pour une «phase de remise à niveau»

Z. M.

« L'Ecole ne doit plus être une arène où s'affrontent des idéologies», a déclaré, hier, Mustapha Khiati, président de la FOREM (Fondation pour la promotion de la santé et du développement de la recherche). Pour M. Khiati, l'École algérienne ne pourrait atteindre les objectifs attendus d'elle si son encadrement n'est pas formé et réformé. S'exprimant sur les ondes de la radio Chaîne 3, il dira que jusqu'ici on a donné à l'École algérienne les moyens matériels pour fonctionner en oubliant de mettre en place les conditions de son épanouissement. Il soutiendra, par ailleurs, que la pandémie qui affecte notre pays touche durement aussi l'École dont les examens sont annulés et la scolarité des enfants

affectée. Le Pr Khiati s'interroge sur comment vont être pris, justement, en charge tous ces enfants, tant au plan de la didactique, de la formation que de la pédagogie ? Des suites de cette rupture, c'est au niveau des «classes charnières», celles des premières années moyenne et secondaire où des problèmes vont, d'après lui, se poser car c'est là, explique-t-il, où il est constaté le plus de redoublements. Pour appréhender cette question, il faudrait, propose-t-il, introduire une «phase de remise à niveau» de la scolarité, surtout, insiste-t-il, pour les matières scientifiques, en s'accordant une période préalable d'un à deux mois et demi, durant laquelle seront repris les cours des deux ou trois trimestres de l'année précédente. Revenant au taux de déperdition scolaire, le président

de la FOREM signale, au passage, qu'il touche entre 400 à 500.000 élèves, chaque année, pour les trois niveaux d'enseignement. Sur la question du maintien de l'examen du baccalauréat tel qu'il est conçu actuellement, «une copie de ce qui se fait en France», l'invité de la radio estime qu'après une formation de trois années dans le secondaire, «on peut se contenter de prendre en considération ces dernières, plutôt que celle de trois journées d'examen». L'intervenant affirme, enfin, que les grands chantiers qui attendent le Chef de l'État sont désormais: l'Education, la Recherche et la Santé, en particulier, autant de «gros dossiers» qu'il faut, selon lui, prendre en charge «parce qu'il y va de l'avenir de notre pays et des générations actuelles».

## Insuffisance des carrés musulmans dans les cimetières en France

### Le président d'une association saisit la justice

**Abdessamad Akrach est président de l'association Tahara, spécialisée dans les toilettes rituelles musulmanes et qui est basée en Seine-et-Marne, en France.**

Témoignage recueilli par Amine Bouali

**S**candalisé par le drame des familles musulmanes de l'Hexagone, qui arrivent difficilement à trouver un carré musulman dans le cimetière de leur région pour enterrer leurs morts en ces temps tragiques du Covid-19, où les frontières sont fermées, empêchant ainsi tout rapatriement des corps dans les pays d'origine, il a lancé un appel aux autorités françaises pour recommander d'ouvrir de nouveaux carrés musulmans dans les cimetières français qui ne possèdent pas cet espace, en plus de l'élargissement de ceux existants. Son SOS n'ayant pas trouvé d'écho, il vient de déposer un recours devant la justice française pour demander au maire de Montreuil, en région parisienne, d'agrandir le carré musulman de cette commune qui est actuellement saturé.

«Avec la crise du coronavirus, nous confie-t-il, le manque de places dédiées au culte musulman dans les cimetières français apparaît criant dans les régions les plus frappées, notamment avec la suspension des rapatriements des défunts musulmans dans leurs pays

d'origine à cause de l'épidémie. En temps normal, environ 80% d'entre eux se font enterrer hors de France, dans leurs pays d'origine».

«Les carrés musulmans des cimetières français étaient déjà au bord de la saturation lorsque l'épidémie du Covid-19 est arrivée», souligne-t-il. Après avoir reçu des appels de familles endeuillées qui ne pouvaient pas rapatrier les corps dans leurs pays d'origine (principalement l'Algérie, le Maroc et la Tunisie) et qui ne trouvaient pas de places pour les inhumer ici en France, mon association a décidé de saisir la justice pour demander au maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) d'agrandir le carré musulman de son cimetière.

De nombreuses communes françaises ne disposent pas d'un carré musulman dans leurs cimetières. Certes, selon la loi, ce n'est pas une obligation, mais une circulaire de 2008 encourage les élus à le faire. Dans l'Oise, le département qui fut l'un des premiers foyers de l'épidémie dans l'Hexagone, sur 679 communes, seulement 11 ont un carré musulman».

«Je suis confronté à la mort tous les jours, nous avoue Abdessamad Akrach, avec des familles endeuillées qui appellent l'associa-

tion. On a eu un énorme souci, la pénurie de carrés musulmans au sein des cimetières dans certaines communes françaises a rallongé des obsèques de deux à trois semaines. Les familles n'ont pas pu faire leur deuil. C'est vrai qu'elles avaient souvent l'habitude de faire rapatrier les corps, mais aujourd'hui que les frontières sont fermées, où va-t-on enterrer ces personnes-là ? Vous laissez, vous, dans une chambre mortuaire s'entasser des défunt dont on ne sait pas quoi faire ? C'est juste inhumain !».

Abdessamad signale que «parmi ces morts, il y a pourtant aussi tous ceux qu'on applaudira chaque soir à 20h00 -les soignants tous ces médecins et infirmiers de confession musulmane, qui étaient en première ligne, qui se sont battus contre le Covid-19 jusqu'à en mourir. Où va-t-on les enterrer ? On va dire, non monsieur, il n'y a pas de carré musulman au sein de notre commune !»

La crise du Covid-19 a mis en lumière un problème qui était passé jusque-là inaperçu dans le pays de la laïcité tous azimuts. Dans ses 35.000 cimetières, le nombre des carrés musulmans est évalué à environ 600 seulement.

## Enseignement supérieur L'année universitaire 2019/2020 continue sous format numérique

L'année universitaire 2019/2020 continue sous format numérique via les plates formes pédagogiques, a affirmé lundi un responsable au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «Pour nous, l'année universitaire continue sous format numérique via les plates formes pédagogiques jusqu'à fin août ou début septembre, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, a déclaré à l'APS M. Boualem Saidani, directeur général de l'Enseignement et de la Formation supérieurs au ministère.

Le Conseil des ministres a décidé dimanche, lors d'une réunion par visioconférence, présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de reporter la rentrée universitaire à la mi-novembre 2020 et de programmer les soutenances des mémoires et thèses de fin d'études durant les mois de juin et septembre 2020. Selon ce responsable, le report de la rentrée universitaire à la mi-novembre 2020 «ne signifie nullement que l'actuelle année universitaire 2019/2020 est reportée à une date ultérieure. Bien au contraire, au niveau du secteur de l'Enseignement supérieur, le ministre l'a clairement précisé, à savoir que l'année universitaire 2019/2020 continue sous une forme particulière, c'est à dire pas en présentiel, mais en faisant appel à la formule de cours en ligne».

Il a, dans ce contexte, indiqué que le ministère a envoyé une note à

tous les chefs d'établissements, à travers le territoire national, pour leur demander d'enrichir davantage toutes les plates formes pédagogiques déjà lancées et d'utiliser tous les moyens de communication et d'information disponibles afin d'assurer les enseignements sous forme numérique au bénéfice des étudiants. «Cette opération de cours en ligne a été lancée depuis un certains temps au niveau de certaines universités, mais à des degrés différents. La note du ministre envoyée aux établissements les exhorte à renforcer davantage cette nouvelle vision de numérisation des cours», a-t-il souligné.

M. Saidani a, toutefois, reconnu que si les travaux dirigés «sont déjà assurés en ligne, ce n'est pas toujours le cas pour les travaux pratiques», jugeant «nécessaire» de faire preuve de «plus d'imagination» notamment pour certains créneaux et de trouver des solutions «palliatives» à cette question. Se félicitant de la «forte mobilisation des enseignants» et de l'adhésion des étudiants» à cette vision, le même responsable a précisé que «80% des cours dispensés au niveau des universités sont disponibles sur ces plates formes pédagogiques.» Il a évoqué, dans ce contexte, la possibilité de «basculer en présentiel» dès la fin du mois d'août ou début septembre, sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire dans le pays. A partir de cette date, il a estimé, que 5 à 6 semaines supplémentaires seront nécessaires pour permettre aux étudiants de soutenir leur projets de fin d'études dans les délais», a-t-il conclu.

## Confinement, mesures de prévention... A quand un retour à la normale ?

Tahar Mansour

nous assistons ces derniers jours à un peu plus de discipline devant les magasins, les gens se tenant à distance respectable les uns des autres, ils sont de plus en plus nombreux à porter une bavette et à éviter les comportements constituant un danger pour leur santé. Nous ressentons quand même une meilleure compréhension de la situation sanitaire que traverse le pays et le monde entier, les discussions n'étant plus comme elles étaient auparavant, mêlant refus de croire à une pandémie et position d'opposant politique inconscient. Bien sûr, certaines régions continuent d'être le théâtre de comportements incompréhensibles, avec des centaines de gens qui se côtoient comme si de rien n'était, qui ne cherchent pas à se protéger contre la propagation du virus pour diverses raisons et qui essaient même de ne pas respecter les horaires du confinement. Cela se voit surtout devant les étals des marchands des fruits et légumes installés le long des routes, comme nous l'a rapporté un ami qui s'est rendu à Aïn Taya, histoire de changer un peu d'air en compagnie de son fils et qui était vraiment étonné du nombre de personnes occupées à faire leurs achats en fruits et légumes sans prendre la moindre précaution sanitaire. Les clients étaient tellement nombreux qu'ils constituaient un véritable handicap à la circulation automobile, garant leurs véhicules n'importe comment aux alentours de ces véritables marchés improvisés un peu partout.

### IMPOSER LE PORT DES BAVETTES

Les spécialistes de la santé ne cessent de lancer des appels pressants aux autorités publiques dans le but d'imposer le port de la bavette à tous ceux qui se rendent dans les lieux publics afin de bloquer la propagation du Covid-19 qui se fait de plus en plus virulent. Des médecins affirment même que la principale cause du nombre élevé de contaminations constaté ces derniers jours revient au fait que les citoyens ne portent pas de bavettes dans les endroits publics, se faisant contaminer ou contaminant les autres s'ils sont eux-mêmes porteurs. Ils incriminent surtout les jeunes qui, étant assez forts pour faire face au virus, développent rapidement des anticorps et guérissent, mais ils auront entre-temps contaminé un nombre important et indéterminé de leurs proches. Outre le port de la bavette, il faudrait aussi procéder à des analyses pour toute personne présentant des signes d'atteinte par le Covid-19 et en faire une maladie à déclaration obligatoire, imposant même des sanctions contre les médecins privés qui ne le feraient pas. Penser aussi une autre manière de sensibiliser les citoyens sur ce danger imminent pourrait contribuer plus efficacement contre cette pandémie. Il y a aussi lieu de faire en sorte que les bavettes soient disponibles sur le marché et à des prix abordables.

### LES MESURES SANITAIRES DE PLUS EN PLUS RESPECTÉES

Echaudés par le retour à plus de sévérité dans l'application des mesures de confinement ou ayant enfin compris qu'il était dans leur intérêt et dans celui des leurs de respecter les mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du Covid-19, les citoyens algériens adhèrent de plus en plus aux mesures sanitaires dictées par la situation. Car il faudrait avant tout s'imprégner du fait que c'est la situation de pandémie dans laquelle nous nous trouvons qui impose ces mesures et non les pouvoirs publics, c'est une nuance qui fait toute la différence, d'autant plus que la crise de confiance entre les citoyens et les institutions étatiques est encore de mise. Donc,

## Projet de révision de la Constitution

## La participation de l'ANP à des opérations de maintien de la paix en question

**S'il y a une proposition formulée par la commission Laraba qui a attiré le plus l'attention des observateurs, c'est en évidence celle relative à la participation de l'Armée nationale populaire à des opérations de maintien et de restauration de la paix.**

Ghania Oukazi

Dans aucune des Constitutions précédentes ni dans aucun de leur préambule, l'on ne retrouve ne serait-ce que l'idée d'une participation de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations en dehors des frontières du pays. La commission Laraba a osé franchir le pas en le proposant dans son projet de révision de la Constitution. «L'Algérie peut, dans le cadre des Nations unies, l'Union africaine, la Ligue arabe et dans le respect de leurs principes et objectifs participer à des opérations de maintien et de restauration de la paix», dit-elle dans le Chapitre 3 «De l'Etat», l'article 31 (alinéa 3) en rajout à l'article 29 de la Constitution 2016. Dans le Chapitre premier, et au titre des «pouvoirs et prérogatives» «Du président de la République», l'alinéa 3 lui permet de «décider de l'envoi de troupes après approbation à la majorité des deux tiers du Parlement». Telles que formulées, les deux articles veulent lever le principe de l'interdiction de sortie de l'ANP en dehors des frontières que l'Algérie brandissait à chaque fois que les puissants de ce monde lui demandaient de le faire. Les diplomates algériens notamment se rappellent les pressions exercées sur l'Algérie par Français et Américains pour envoyer son armée en Libye nettoyer les effets du désastre provoqué en 2011 par les interventions de l'OTAN et ramasser les milliers d'armes qui y ont été larguées. La levée de ce principe est étroitement rattachée à un autre tout aussi immuable pour l'Algérie, «la non-ingérence dans les affaires internes des Etats». Si le premier est enjambé par le pouvoir politique et militaire de la République, le second n'a plus sa raison d'être.

Les décideurs algériens savaient en 2011 que «la communauté internationale» voulait les charger d'une sale besogne, celle de substituer l'armée nationale à leurs forces destructrices pour replâtrer ce qu'elles ont détruit dans un pays souverain et contre un peuple libre. Cet agenda, les Occidentaux l'ont aussi proposé à l'Algérie pour intervenir au Mali.

### QUAND KERRY VOULAIT CASSER DES VERRONS

Les nombreux diplomates et les hauts fonctionnaires militaires et du renseignement venaient à Alger pour à chaque fois lui reformuler ce besoin de voir l'ANP intervenir dans des guerres dont elle n'est pas responsable.

En avril 2014, le secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères

### Omar Boudaoud n'est plus

**L**e Moudjahed et ancien chef de la fédération de France du Front de Libération National, Omar Boudaoud, est décédé hier samedi dans la soirée à Aix-la-Chapelle en Allemagne à l'âge de 95 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Omar Boudaoud, qui était le dernier chef de la fédération FLN de France (de 1957 à 1962) est né en 1924 dans le village d'Azoubar, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, un village proche de Tizi-Zeroual. Ses parents se sont déplacés au village de Tawerga où il a fait l'es-

rappelait que le terrorisme n'a pas de nationalité ni de frontières. (Voir Le Quotidien d'Oran du 4 avril 2014). John Forbes Kerry était interrogé sur «les capacités de l'Algérie à produire la stabilité et à être l'exportatrice». Le responsable américain tentait ce jour-là à déjouer «les deux principes immuables de l'Algérie» en estimant qu'«elle devait s'investir davantage dans la lutte antiterroriste». Ramtane Lamamra, alors MAE, lui répond que «les pays frères de la région trouvent en l'Algérie un important partenaire qui leur fournit une aide en renseignements, en équipements et en formation». Kerry rétorque «nous faisons face aujourd'hui à des conflits plus complexes que jamais, il faudrait qu'on réfléchisse à relever d'importants défis en matière de sécurité et de stabilité». Nous écrivons à l'époque que «Kerry laisse croire aisément que les Américains veulent faire sauter le verrou que l'Algérie a mis en s'accrochant aux deux principes». Les responsables de l'Africom basés à Stuttgart l'ont revendiqué sans hésitation. Adeptes qu'ils sont des guerres par procuration, les Etats-Unis ont toujours insisté sur la levée de l'interdiction de sortie de l'ANP en dehors des frontières nationales. «L'Afrique semble clouée au pilori au moment où les alliés survolent, fouillent et bombardent ses territoires sous l'œil complice des Nations unies», écrivions-nous en mars 2011. C'était l'année où les forces alliées bombardaien la Libye sous couvert de la résolution onusienne 1973. La Ligue arabe et l'Union africaine ont fait dans un suivisme détestable en soutenant la déflagration de la Libye. L'on interroge si aujourd'hui et après toutes les violations des résolutions du Conseil de sécurité par les puissants de ce monde, l'Algérie compétente examiner des demandes «internationales» de participation de son armée dans des opérations de maintien ou de restauration de la paix dans des pays passés au rouleau compresseur de la guerre.

### AU NOM D'UNE DÉMOCRATIE HÉLIPORTÉE

Entre maintenir la paix et la restaurer, il y a dans le 2<sup>ème</sup> verbe, cette obligation évidente pour l'Algérie de prendre les armes ailleurs sur des champs de bataille.

En décembre 2019, le président de la République examinait en réunion du Haut Conseil de sécurité la situation au Mali et en Libye. Tebboune avait évoqué «une batterie de mesures à prendre pour la protection

sentiel de son cursus scolaire pour terminer diplômé en agronomie.

Il a adhéré jeune au Parti du Peuple Algérien (PPA) pour activer sous la responsabilité du militant nationaliste Zerouali. Il a été arrêté et emprisonné en 1945 pour avoir pris part aux activités insurrectionnelles en Kabylie. Libéré, il a été vite incarcéré en 1947 pour ses activités au sein de l'Organisation Spéciale (OS).

Après le déclenchement de la guerre de libération nationale, il a participé aux côtés de son frère, Man-

de nos frontières et notre territoire national et la redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international, particulièrement en ce qui concerne ces deux dossiers, et de manière générale dans le Sahel, la région saharienne et l'Afrique». Il répétera depuis, «rien ne se fera en Libye sans l'Algérie ni contre l'Algérie». Nous écrivions alors le 2 mai dernier que «les propos du chef de l'Etat devraient augurer d'une redéfinition de la stratégie nationale militaire en fonction des lourdes menaces qui pèsent sur la région, peut-être même une reformulation des principes constitutionnels jusque-là considérés comme immuables pour que l'Algérie puisse se défendre. Ceci, parce que le monde de l'après-Covid-19 ne sera pas moins provocateur ni moins destructeur de ce qu'il en a été à ce jour, régénéré qu'il est par ceux qui se sont érigés en «communauté internationale» et dont les intérêts ne s'accommodent ni de stabilité ni de paix».

Très loin est l'idée de voir les militaires algériens faire la guerre ailleurs. L'étape post-pandémie s'annonce féroce en termes de repositionnement sur l'échiquier mondial des forces agissantes politiques, militaires, sécuritaires et du renseignement. Depuis quelques semaines, la Libye brûle sous les frappes militaires de Haftar et ses sponsors et les ripostes des forces de Fayez Esseraj et leurs soutiens. Si Tebboune pense vraiment que «rien ne se fera en Libye sans l'accord de l'Algérie», il devra alors soupeser la possibilité de l'ANP d'intervenir en dehors des frontières et en même temps d'assumer ses missions originales de «défense du pays contre toute menace extérieure, de sa contribution essentielle à la protection des citoyens, des institutions et des biens contre le fléau du terrorisme(...), pour le renforcement de la cohésion nationale et la consécration de l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée» comme rapporté dans le préambule du projet de révision. Les armées des pays dirigées par des va-t-en-guerre sont connues pour semer le chaos dans plusieurs régions du monde sous le prétexte fallacieux d'instaurer la démocratie. Au cas où la proposition des experts est retenue, l'Algérie devrait intervenir militairement en Libye pour «restaurer la paix».

Des voix optimistes veulent faire entendre qu'une fois retenue, la proposition sera formulée de sorte à ce que des gardes-fous soient placés tout autour pour que ceux qui l'emploieront trouveront les pires difficultés politico-juridiques à son applicabilité. Mais là, c'est la volonté des décideurs et leurs objectifs qui en détermineront les termes.

sour Boudaoud, à la collecte des armes au Maroc, avant qu'il ne soit désigné à la tête de la Fédération de France du FLN en 1957 par Abbane Ramdane. Grâce à son sens de l'organisation, il a pu maintenir l'activité du FLN en France pendant cinq années, en ouvrant ce qui est appelé le deuxième front qui a permis à l'Armée de Libération Nationale (ALN) d'organiser des actes révolutionnaires sur les territoires même du colonisateur. Il a été le principal architecte des manifestations du 17 octobre 1961.

## Démographie Nous serons plus de 44 millions d'habitants cette année

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 43,9 millions le 1er janvier 2020, contre 43,4 millions le 1er janvier 2019, a appris hier l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

La population résidente en Algérie était de 43,424 millions de personnes au 1er juillet 2019 et le nombre des naissances vivantes avait atteint 1,034 million, soit 4.000 naissances de moins qu'en 2018. A ce rythme de croissance de l'année 2019, la population résidente totale atteindrait 44,7 millions au 1er janvier 2021, selon les prévisions de l'ONS. La répartition de ces naissances vivantes par sexe donne 104 garçons pour 100 filles, indiquent les données statistiques de ONS. Cette baisse du volume des naissances a affecté le taux brut de nuptialité qui est passé de 24,39 pour mille en 2018 à 23,80 pour mille l'année dernière. L'indice conjoncturel de fécondité a connu une stagnation par rapport à 2018, affichant trois (3) enfants par femme. Par ailleurs, l'accroissement naturel (naissances) a atteint 837.000 personnes, avec un taux d'accroissement naturel de 1,93%, continuant d'enregistrer la baisse enclenchée depuis 2017. Cette baisse est due principalement au recul du volume des naissances en 2019 par rapport à 2018, mais aussi à l'augmentation du volume des décès. La répartition par sexe fait ressortir une légère prédominance de la population masculine qui représente 50,7% de la population totale. Globalement, l'année 2019 a connu un volume de naissances vivantes dépassant le seuil d'un million de naissance pour la sixième année consécutive, quoi que légèrement en baisse par rapport à 2018, d'une augmentation significative du volume des décès, et la poursuite du recul du nombre des maria-

ges enregistrés, entamé depuis 2014.

### LE NOMBRE DE MARIAGES EN BAISSE

Entamée depuis 2014, la baisse de l'effectif des mariages se poursuit en 2019. Les bureaux d'état civil ont enregistré 315.000 unions en 2019 contre 332.000 unions en 2018, soit une baisse de plus de 5%. Le taux brut de nuptialité poursuit ainsi sa décroissance, passant de 7,79 pour mille à 7,26 pour mille durant la même période de comparaison. Quant à la mortalité générale, l'organisme national des statistiques relève que l'année dernière a enregistré 198.000 décès, en augmentation de 5.000 décès par rapport à l'année d'avant. Ainsi le taux brut de mortalité a connu une légère hausse passant de 4,53 pour mille à 4,55 pour mille, soit le même niveau observé en 2017. D'autre part, l'ONS indique que le volume de la mortalité infantile avait atteint 21.030 cas, avec un recul de plus de 800 décès. Le taux de la mortalité infantile a connu ainsi une stagnation observée depuis 2016, avec un niveau de 21 pour mille. Par sexe, il a atteint 22,5 pour mille auprès des garçons et 19,4 pour mille chez les filles. L'espérance de vie à la naissance a connu, quant à elle, une progression pour atteindre 77,8 ans globalement, elle est de 77,2 chez les hommes et 78,6 ans chez les femmes. Pour les perspectives d'évolution de la population algérienne à l'horizon 2040 et sous hypothèse d'atteindre un indice conjoncturel de fécondité de 2,4 enfants par femme et d'une espérance de vie à la naissance de 82 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes, la population résidente en Algérie atteindra 44,227 millions d'habitants en 2020, 51,309 millions en 2030 et 57,625 millions en 2040.

## Tribunal de Sidi M'hamed Le procès de Ali Haddad, Oulmi et Tahkout reporté au 15 juin

Le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a décidé hier de reporter au 15 juin prochain le procès des hommes d'affaires Ali Haddad, le Pdg du groupe Sovac, Mourad Oulmi et Mahieddine Tahkout pour finaliser «les préparatifs techniques nécessaires à la tenue d'un procès à distance», a-t-on appris de la défense de certains accusés.

Les hommes d'affaires Haddad, Oulmi et Tahkout sont poursuivis pour plusieurs accusations en lien avec la corruption, dont obtention de priviléges, d'avan-

tages et de marchés publics en violation de la législation.

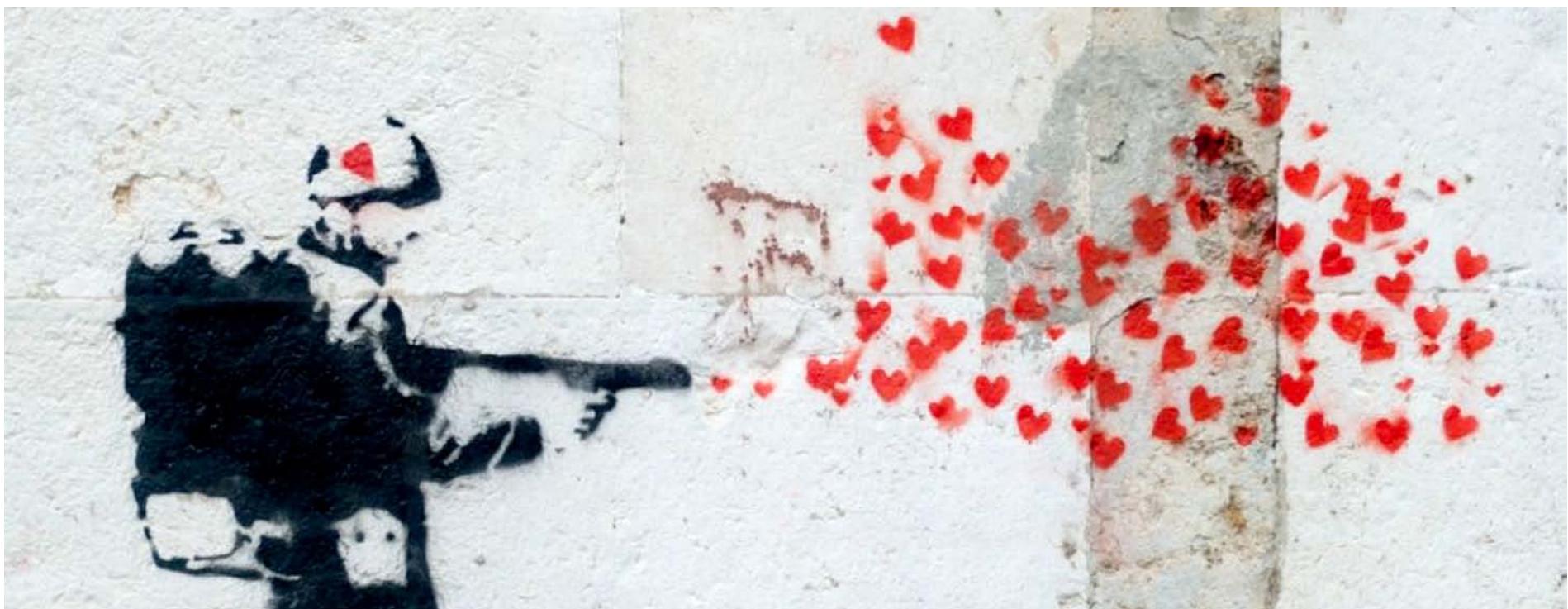
Plusieurs hauts responsables sont également poursuivis dans cette affaire, dont les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, les anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, Youcef Yousfi et Bedda Mahdjoub, l'ancien ministre du Commerce, Ammar Benyounès, l'ex-ministre des Transports, Abdelghani Zaâlane, ainsi que d'anciens walis, dont l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

## Sétif Un élément de soutien aux terroristes arrêté

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté, dimanche à Sétif, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis qu'une bombe de confection artisanale a été détruite par un autre détachement à Tébessa, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région Militaire (RM), cinq (5) camions, cinq (5) véhicules tout-terrain, 8180 litres de carburants et 5,75 tonnes de denrées alimentaires».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Aïn Témouchent et Relizane/2eRM, huit (8) narcotrafiquants en leur possession 19,6 kilogrammes de kif traité, tandis que des Gardes-frontières ont saisi 6680 comprimés psychotropes à El-Tarf/5eRM», conclut le MDN.

## Pandémies, monnaie, dépossession, contrôle social, surveillance et guerres au sein et contre les populations



Par Mohamed Belhucine\*

### 6ème partie

#### CAPITAL ET GUERRES «CIVILES» AU SEIN ET CONTRE LES POPULATIONS

**D**eux colonels de l'armée de l'air chinoise, Qiao Liang et Wang Xiangsui, auteurs d'un livre à sensation stratégique publié en 1999 (La Guerre hors limites, Paris Payot & Rivages, 2006), font une première approche de la nouvelle nature et des nouvelles fonctions entremêlées de la guerre et l'exécutif comme composantes de la machine de guerre du Capital financier, en l'espèce, ils conçoivent l'activité financière comme une «guerre non sanglante». La finance sera donc intégrée à une stratégie de guerre non conventionnelle renonçant à la fois à la «guerre populaire» et à la seule «guerre technologique» pour faire face à la suprématie états-unienne. Faisant valoir toute l'importance des «opérations non militaires» dans lesquelles ils font inclure les «guerres commerciales, les guerres financières, etc.».

**A**ujourd'hui, constatent-ils : «Les facteurs menaçant la sécurité «nationale» sont moins les forces militaires d'un Etat ennemi que les «facteurs économiques» comme l'appropriation des ressources (dépossession), la capture des marchés, le contrôle des capitaux». (Qiao et Wang op. cité p.168). [ Les services d'intelligence impérialistes se sont faits une spécialité en mettant en place tout un dispositif de capture et de contrôle de tous les mouvements des capitaux publics et privés de pays riches en ressources, sorte de reconduction stricto sensu du schéma colonial du contrôle du commerce des arabes ; voir comment la société El Amal de notre bourgeoisie nationale a été mise en faillite en 1936 à Alger, Oran, Constantine, Saïda, Mostaganem et Sidi Bel Abbes (voir C.A Juillet histoire d'Algérie T.1). Aujourd'hui les sanctions commerciales, la violation des traités et des conventions fiscales (dépossessions, rackets, chantages et cabales fiscales) sont légalisées selon un cadre juridique défini à l'exemple de la loi scélérate française du 5 décembre 2007, assimilant tout nanti étranger à un mercenaire ou ennemi intérieur]. Changement de paradigme oblige, il est temps de reconnaître que les dommages des nouvelles «armes non militaires» peuvent être aussi redoutables que ceux produits par les «armes militaires». Qiao et Wang insistent particulièrement sur la finance, car elle est le moyen le plus efficace de produire de l'insécurité au niveau d'un pays et de la planète tout entière. «Si l'on compare en terme de

chute de l'indice de sécurité nationale, la situation de la Thaïlande et de l'Indonésie, qui en quelques mois ont connu une dévaluation de plusieurs fois 10% et une quasi-faillite économique, à celle de l'Irak, qui a souffert à la fois d'attaques militaires et d'embargo économique, il est à craindre qu'il n'y ait guère de différence entre eux !» C'est aussi la raison pour laquelle les redéfinitions du conflit entre la Grèce (la trahison plus tard de Tsipras qui a rejoint le camp impérialiste, la race a prévalu sur la solidarité de classe) et les institutions financières transnationales en terme de «guerre», «guerre coloniale», «occupation», «mandat colonial», etc., ne sont pas de simples métaphores. Qiao et Wang plaident tout au long de leur ouvrage que la manière de mener la guerre n'est plus l'affaire des seuls militaires : «A l'évidence la guerre sort du domaine des armes et des affaires militaires et devient l'affaire des politiciens, des scientifiques et même des banquiers. Les guerres ne sont pas seulement sanglantes et les moyens de les conduire ne sont pas uniquement militaires. L'économie et notamment l'économie financière peut remplacer les moyens militaires et donner lieu à une «guerre non sanglante»» (Qiao et Wang op. cité p.299).

**L**a nouvelle stratégie financière impérialiste, Qiao et Wang n'hésitent pas à l'assimiler à un terrorisme financier, ce qui les amène à construire un modèle de machine de guerre du Capital particulièrement utile pour saisir la nature du pouvoir exécutif transnational contemporain et la nouvelle réalité de la guerre. Ils expliquent en effet que le gouvernement de l'économie du monde est devenu un «ingénieux maillage sans la moindre discontinuité entre différents niveaux et différentes institutions. Le modèle de gouvernement conjugué «Etat (niveau) supranational + Etat multinational + non étatique»» (op.cité p.257). L'exemple de la crise asiatique de 1997 (le but conféré à cette onde de choc économique était de pousser l'économie chinoise à se privatiser, à se libéraliser, à se globaliser et à se dépatriotiser pour finir en possession du capital mondial, tout en assumant sa mission d'être d'usine du monde), avec ses attaques spéculatives qui se sont portées d'abord sur la Thaïlande pour s'étendre ensuite à l'ensemble des pays d'Asie du Sud-Est, en entraînant son lot de «réformes structurelles», permet de déployer la liste de ses acteurs : les Etats-Unis, à savoir le seul Etat qui puisse être «représenté» par son omniprésente institution financière (FED) ; le FMI et la Banque mondiale (institutions transnationales) ; les fonds d'investissem-

tissements dominés aujourd'hui par BlackRock etc. (multinationales privées) ; Standard & Poor's, Moody's etc. (institutions d'évaluation et de notation non étatiques).

Le pouvoir exécutif réel représente l'identité réalisée entre économie, politique et militaire qui va fondamentalement se transformer «l'aspect et l'issue de la guerre, et même la nature militaire de la guerre, demeurée inchangée depuis l'antiquité, pour faire droit à l'arme «hyper stratégique» de la guerre financière» (Qiao et Wang op. cité p.258).

**L**'officier britannique Rupert Smith explique l'enjeu et l'importance de la guerre civile au sein/dans les populations. «La machine de guerre n'est plus une instance de régulation, mais un pouvoir de programmation et d'exécution de la nouvelle guerre civile que certains militaires vont analyser comme une guerre au sein de la population (war amongst the people)» (Rupert Smith, l'Utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui, Paris, Economica, 2007, p 281). C'est ce nouveau type de pouvoir exécutif que l'on a vu à l'œuvre, dans sa version «non militaire», lors de la crise de la dette grecque. Les institutions européennes, le FMI et la BCE ne doivent répondre de la violence et de l'arbitraire des décisions prises ni aux peuples, ni même aux Etats, mais aux seules institutions financières transnationales qui sont aujourd'hui le vecteur principal de la multiplication des guerres «civiles» contre les populations. A suivre Qiao et Wang, le résultat de la globalisation capitaliste, «c'est que tout en réduisant l'espace du champ de bataille au sens étroit, le monde entier a été transformé en un champ de bataille au sens large... Les armes sont plus modernes, les moyens plus sophistiqués. Il y a seulement moins de sang, mais tout autant de brutalité.» (Qiao et Wang op. cité p. 298). Les deux flux par lesquels est définie la force de déterritorialisation du capital à l'œuvre depuis l'accumulation primitive, à savoir la monnaie et la guerre, se superposent parfaitement dans la mondialisation capitaliste contemporaine. La finance est devenue une arme non militaire par laquelle on mène des «guerres non sanglantes» produisant des effets aussi dévastateurs que les «guerres sanglantes».

La machine de guerre du Capital a donc introduit dans la conduite de la guerre de deux manières différentes : la guerre industrielle et la «guerre au sein des populations» (voir Part 2 et 3). Le processus d'intégration de la guerre dans les stratégies non plus de l'Etat, mais du Capital, modifie la nature et les fonctions de la guerre. C'est la thèse des deux stratèges chinois déjà cités dans leur analyse de la «crise financière de 1997», de l'indistinction de l'économie et de la guerre.

**U**n nouveau tournant sera pris à l'occasion de la réflexion qui s'est engagée sur les raisons de l'échec de la superpuissance militaire américaine dans les conflits du début du XXI<sup>e</sup> siècle. La vision systémique du fonctionnement de la guerre développée par les 2 officiers chinois cède la place aux impératifs de la «guerre au sein des populations» (Le Hirak est une cible idoine de l'impérialisme pour continuer cette «guerre non sanglante au sein des populations» à l'objectif de l'accumulation du capital international par la dépossession de nos ressources), qui se devra saisir la nouvelle nature de la guerre en faisant droit à la guerre de subjectivité. C'est toute la question du «rôle essentiel du facteur humain» (human terrain) pour une «guerre irrégulière» qui devient la forme irrégulière de la guerre - et de la guerre de division dans/au sein de la population. L'environnement stratégique est celui de la reconnaissance d'une «ère de conflits persistants» amenant à privilégier les «opérations de stabilisation» pour intensifier l'entreprise de colonisation systématique en continuant la guerre de l'accumulation primitive comme une opération de police transnationale. C'est aussi en ce sens que la machine de guerre du Capital délivre la vérité transhistorique de l'ensemble de son procès : celui du capital identifié à un impérialisme libéral qui ne peut s'autoriser du «droit international» qu'en militarisant toutes ses opérations de «police» comme autant de guerre de «pacification» au sein des populations.

**L**a fin de la guerre froide en 1989 porte avec elle l'épuisement de la «guerre industrielle» qui a largement dominée le XX<sup>e</sup> siècle et son remplacement par un nouveau paradigme posé comme son «antithèse». Ce nouveau paradigme sera défini par deux généraux stratèges, l'un anglais, Sir Rupert Smith aux états de services fabuleux (op. cité), et l'autre français Vincent Desportes, un militaire-épistémologue (le piège américain. Pourquoi les Etats-Unis peuvent perdre les guerres d'aujourd'hui, Paris, Economica, 2011, p.259), en tant que «guerre au sein des populations». Il faudra néanmoins attendre les échecs des guerres néocoloniales menées par les USA après la chute du Mur de Berlin (remarquant que cela remonte un peu plus avant, à la guerre du Vietnam) pour faire la preuve définitive de l'impuissance de la «guerre industrielle» face aux nouvelles modalités du conflit dans les conditions socio-économiques de la globalisation.

**A suivre**

\*Docteur en physique et DEA en sciences du management

## TEBESSA

### Des mises en garde sur le non-respect du confinement

Ali Chabana

**A**fin de faire face au relâchement dans le confinement sanitaire constaté ces derniers jours, les services de la direction de la santé et la population de Tébessa ont rendu public un communiqué sur les réseaux sociaux à l'endroit de la population, la rappelant à l'ordre, quant au respect des dispositions de pré-

vention observées jusque-là et qui ont donné des résultats probants, notamment par le nombre de personnes contaminées et guéries. Cependant, certains comportements teintés de négligence et d'indifférence risquent de tout remettre en question, des efforts consentis pour circonscrire la propagation, a expliqué la DSP, entre autres la sortie massive des enfants dans les rues après la

rupture du jeûne, le regroupement et les pratiques de certaines activités non conformes avec les mesures de prévention, ainsi que l'organisation de f'tour collectif dans certaines familles (cas d'intoxication alimentaire à El Aouinet), l'échange de visites familiales dans les soirées. Aussi, la DSP met en garde contre le laxisme sanitaire, aux conséquences imprévues.

## MILA

### Deux morts dans une collision

B. Bousselah

**U**ne collision, survenue dimanche dernier au milieu de la matinée sur la RN 5 dans la commune de Tadjenaret, a fait 2 morts et 3 blessés âgés de 22 à 32 ans, apprend-on auprès de l'unité centrale de la protection civile de Mila.

Les blessés ont été gardés en obser-

servation après avoir reçu les premiers soins. Le chauffeur du 2ème véhicule de type Peugeot Partner est sorti indemne mais choqué. Il aura fallu plus d'une heure pour que la circulation soit rétablie, le temps de retirer les victimes et d'enlever les véhicules de la chaussée.

## CHELGHOUM LAÏD

### Des bénévoles fabriquent des équipements de protection



**D**es bénévoles de la commune de Chelghoum Laïd au sud dans la wilaya de Mila ont lancé une initiative de fabrication de quantités «importantes» de moyens de protection du coronavirus qu'ils ont distribuées à titre gracieux au profit de diverses institutions, administrations et autres espaces fréquentés par les citoyens, a indiqué dimanche leur représentant Noureddine Athmani. Cette initiative, qui vise à contribuer aux efforts déployés pour endiguer la propagation du Covid-19, est menée par un groupe de citoyens de la commune de Chelghoum Laïd qui se sont restructurés dans le cadre d'une cellule baptisée «cellule de sensibilisation et de vulgarisa-

sur le Covid-19», a précisé la même source à l'APS. En plus du travail de sensibilisation dans les marchés et autres espaces commerciaux, cette cellule, englobant médecins, imams et ingénieurs notamment, a fait appel à des étudiants en chimie pour la création d'un laboratoire où des quantités importantes de gel hydroalcoolique ont été produites et distribuées au profit des administrations et commerçants, a-t-on indiqué.

La cellule a également créé plusieurs ateliers de fabrication de masques de protection et bavettes, où 5.000 masques protecteurs et 10.000 bavettes ont été à ce jour fabriqués et distribués au profit des employés du secteur de la santé,

les services de sécurité, la protection civile et employés de nettoiement entre autres, a-t-on fait savoir.

Une chaîne web diffusant des vidéos de sensibilisation sur la lutte contre le Covid-19, des conseils d'imams et de médecins spécialistes, a été créée par cette cellule de sensibilisation et de vulgarisation à travers laquelle un programme Spécial Enfant est également proposé. Cette initiative sera élargie aux autres communes de la wilaya, a souligné M. Athmani qui a fait part d'un don d'une grande quantité de masques et bavettes de protection aux services de la wilaya qui devront l'attribuer aux autres secteurs, selon la demande exprimée.

## EL TARF

### Des interpellations, des véhicules en fourrière et des saisies

A. Ouélaa

**L**a Sûreté de wilaya d'El Tarf vient de dresser le bilan de ses activités, relatif aux mesures prises pour le respect du confinement sanitaire visant à empêcher la propagation du coronavirus, s'étalant du 05 avril jusqu'au 05 mai.

Il en ressort que 799 personnes ont été interpellées dont 693 ont été verbalisées pour violation du confinement, 27 autres traduits en justice et placées sous mandat de

dépôt pour troubles à l'ordre public. 48 véhicules et 09 motos placés en fourrière.

Dans le cadre de la lutte contre la spéculation et le stockage

en vue de créer des pénuries, et à travers les territoires relevant de leurs compétences, les services de police ont traité 36 affaires qui se sont traduites par différentes saisies. Il s'agit de la saisie de 57 quintaux entre semoule et farine, 13 quintaux de pâtes alimentaires, 1.594 bidons

d'huile, 26 quintaux de produits alimentaires de large consommation comme le sucre, la margarine et le concentré de tomate,

2.180 gants médicaux, 3.375 de produits d'entretien ainsi que le démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de produits d'entretien.

Concernant la lutte pour la protection du consommateur, 15 affaires ont été traitées.

Au total, 04 quintaux entre viande de rouge et blanche ont été saisis, 03,5 de fric pour chorba, 4.000 œufs, 1,7 quintal de poisson, 04 quintaux de produits de grande consommation, 33.000 sachets de tabac à chiquer d'origine inconnue.

#### Horaires des prières pour Alger et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h02	12h45	16h34	19h50	21h22



## TIPASA

### Saisie de plus de 1.700 kilogrammes de viande de dinde

Tahar Mansour

(chambres froides inexistantes). Devant ces manquements flagrants aux conditions d'hygiène, les gendarmes ont procédé à la saisie de 1.715 kilogrammes de viande de dinde proposée à la vente, 15 dindes vivantes d'un poids total de 255 kilogrammes et la destruction de 85 kilogrammes de viande de dinde impropre à la consommation humaine. Neufs tables servant à la présentation de la viande ont aussi été saisies par les services concernés qui ont relevé 87 infractions à l'encontre des vendeurs, dont le non-respect des conditions d'hygiène pour des produits de consommation humaine et la non-possession de registre de commerce.

## DJELFA

### Un mort et un blessé dans un accident de la route

**U**ne personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu dimanche à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. «Déploré au nord de la wilaya de Djelfa au niveau de la route de la commune Zaâfrane, cet accident mortel est intervenu suite au dérapage d'une voiture utilitaire d'Algérie Télécom», a affirmé à l'APS le chargé de l'information auprès de la

direction de la protection civile, le lieutenant Khader Abderrahmane. Les éléments de la protection civile sont intervenus sur les lieux de l'accident pour secourir les deux victimes (40 et 59 ans) dont l'un a rendu l'âme à l'hôpital «Colonel Ahmed Bougarav» (Sidi Bahbah), a-t-il précisé. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

## BOUIRA

### Chute d'une femme du 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble

**U**ne femme âgée de 41 ans a chuté, avant-hier dans la soirée, du 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble où elle habite dans le quartier appelé communément «Front de libération nationale», dans la commune de Sour El Ghzlane qui se situe à une quarantaine de kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya Bouira. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour évacuer la victime aux ur-

gences du centre hospitalier des «Frères Yahiaoui» de la ville de Sour El Ghzlane. D'après la protection civile, la femme qui était complètement inconsciente lors de son admission, présentait plusieurs blessures et «souffrait de troubles mentaux», selon la déclaration recueillie par la protection civile auprès du père de la victime.

Farid Haddouche

### Un camion dérape sur l'autoroute : 3 blessés

**U**n camion de gros tonnage a dérapé avant-hier vers les coups de minuit sur l'autoroute Est - Ouest au niveau de l'échangeur de la commune de Djebahia qui se situe à une trentaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Les éléments de la protection

civile des communes de Djebahia et Aomar sont intervenus pour évacuer les 3 blessés, dont l'âge est compris entre 26 et 29 ans, vers les urgences du centre hospitalier «Amar Ouamrane» de la daïra de Lakharia.

F. H.

### Vol d'un lot de médicaments vétérinaires, une arrestation

**L**es éléments de la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra de Kadiria ont arrêté avant-hier un individu auteur d'un vol par effraction d'un magasin commercial. Les services de police de la daïra de Kadiria qui se situe à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bouira, avaient reçu une plainte officielle d'un citoyen âgé 31 ans, au sujet d'un acte de vol commis dans son commerce où une quantité importante de produits et médicaments vétérinaires ont été subtilisés.

F. H.

## SKIKDA

### Des habitants protestent contre le projet d'une clinique dans la forêt

**D**es citoyens de la cité Bouabbaz sur les hauteurs de Skikda ont protesté dimanche contre le projet de réalisation d'une clinique privée dans la forêt située à proximité de cette cité, a-t-on constaté. Des représentants de ces protestataires ont déclaré à l'APS, la contestation d'un projet qu'ils ont qualifié d'«agression sur cette forêt», estimant que l'octroi d'autorisation pour la réalisation de cette clinique était «un acte de pillage des forêts de Skikda et ses espaces verts». Les protestataires ont appelé, dans une lettre ouverte adressée au wali dont une

copie a été remise à l'APS, à «l'ouverture d'une enquête et mettre un terme au pillage des forêts de Skikda», refusant catégoriquement la pose de la première pierre et appelant à transférer ce projet dans un autre endroit. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Skikda, Chérif Boudaâs a insisté sur «la prise d'une décision d'arrêt immédiat des travaux» appelant «l'entrepreneur chargé de la réalisation de ce projet à réparer la panne signalée sur la conduite d'alimentation en eau potable (AEP), causée par ce chantier».

## Mdina Jedida

### Une étude pour le réaménagement du marché et de ses environs

D. B.

Une étude pour le réaménagement du marché de Medina Djedida et de ses alentours immédiats a été lancée, a-t-on appris, hier, de sources proches de la commune d'Oran. Selon celles-ci, d'importants travaux d'aménagement du marché et des ses environs immédiats sont programmés au courant de l'année prochaine. Sans donner de date exacte, nos interlocuteurs, indiquent que le lancement des travaux est tributaire de l'achèvement de l'étude d'aménagement. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre des grands projets prévus pour Oran, en perspective des Jeux méditerranéens.

L'ex wali d'Oran avait annoncé le lancement d'une étude pour la réhabilitation d'un des plus grands marchés de la ville à savoir celui de Mdina Jedida. Lors de sa visite sur les lieux l'ex-wali d'Oran avait insisté auprès des responsables concernés pour lancer une étude visant à mettre un terme à l'anarchie qui caractérise ce marché, par des aménagements tout en préservant le cachet architectural du site. L'ex chef de l'Exécutif avait annoncé, à l'occasion de cette visite, une vaste opération d'aménagement qui englobera le marché et ses alentours. «Nous allons programmer plusieurs opérations et travaux de réhabilitation dans le but d'améliorer l'environnement de ce grand et vieux marché d'Oran et permettre de pratiquer les activités commerciales dans les meilleures conditions»,



avait déclaré, le responsable à la presse, en marge de cette visite, qui a touché d'autres quartiers de la ville. Lors de cette même sortie, le responsable de l'Exécutif a, également, instruit de démolir «le vieux moulin» situé au cœur de ce marché, frappé à plusieurs reprises par des effondrements et des incendies, déformant ainsi le paysage urbain du marché, nonobstant d'autres aspects négatifs tels sa transformation en un lieu préféré par les migrants clandestins, entre autres. A cet égard, il a été décidé de transformer l'assiette récupérée en un marché couvert aux normes modernes à l'enceinte même de ce grand souk qui se compose de plusieurs marchés couverts

et autres ouverts, ainsi que de locaux de diverses activités commerciales situés en bas des bâtiments. Le marché de Mdina Jedida a été, depuis plusieurs décennies, le plus grand espace commercial de l'ouest du pays. Il reçoit des visiteurs de toutes les wilayas de la région, ainsi que des touristes. Au cours de cette visite, la délégation a inspecté plusieurs parties du quartier dans cet espace commercial, où il a été décidé d'entreprendre une série de travaux de maintenance et de nettoyage, dans le but d'éliminer les points noirs. D'autres décisions relatives à l'organisation du marché ont, également, été prises dans le but de dissuader les contrevenants.

### Campagne moissons-battages Une production attendue de 162.000 quintaux de céréales

La wilaya d'Oran prévoit la réalisation d'une production de 162.000 quintaux de diverses variétés de céréales, durant la campagne moissons-battages de la saison agricole 2019-2020 dont le lancement se fera prochainement, a-t-on appris auprès de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya. Il est attendu, pour la récolte, la réalisation d'un rendement moyen de près de 8 q/ha, pour les différentes variétés céréalières, a indiqué le secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture, Houari Zeddad. Selon les enquêtes menées par les subdivisions agricoles de la wilaya, il est prévu, au titre de la campagne

moissons-battage, d'atteindre ce même volume de production qui englobe le blé tendre, le blé dur, l'orge et l'avoine, a ajouté la même source, faisant observer que le recul attendu de la récolte céréalière est dû, en partie, au manque des précipitations et également au non respect de l'itinéraire technique par certains agriculteurs. La récolte de la saison écoulée est estimée à près de 212.000 quintaux de céréales à Oran, avec un rendement de 9 q/ha, selon M. Zeddad. La campagne moissons-battages de cette saison concernera une superficie de 20.744 ha, toutes espèces céréalières confondues, représentant ainsi

près de 40 % de la superficie emblavée estimée à près de 53.467 ha, dépassant ainsi les prévisions des subdivisions agricoles, a-t-il expliqué. La superficie emblavée était, l'an dernier, de 53.652 ha et celle moissonnée de 23.824 ha, seulement, soit près de 45 % de la superficie emblavée, a-t-on rappelé. En ce qui concerne la superficie non moissonnée, le secrétaire général de la Chambre a souligné qu'il est attendu la conversion d'une partie de la production en fourrages et le reste pour le pacage, faisant savoir qu'il a été procédé à la reconversion de plus de 7.500 ha en fourrage.

### Pour non-respect du confinement 2.937 personnes interpellées, 188 véhicules mis en fourrière

K. Assia

Le dispositif mis en place, par les services de la Sûreté d'Oran pour lutter contre la propagation du Covid-19 a donné lieu à l'interpellation de 2.937 personnes durant les 16 premiers jours du mois de Ra-

madan pour violation des mesures de confinement et dont la tranche horaire a été fixée de 17h à 7 h du matin. En effet, les services de la police et ceux de la gendarmerie veillent, depuis le 28 mars dernier, au respect des dispositions prises par le gouvernement pour éviter la pro-

pagation de la pandémie, à travers l'application sur le terrain de toutes ces mesures. Ainsi et selon un bilan de ce dispositif on saura que 188 véhicules et 135motos ont été aussi mis en fourrière, durant cette période pour non respect du confinement. La Sûreté d'Oran a mobilisé 4.000 policiers en civil et en uniforme, pour renforcer la sécurité urbaine et faire appliquer les mesures de confinement partiel. Toutes les unités opérationnelles sont mobilisées à savoir les éléments de la Police judiciaire, ceux de la Sécurité routière, les Sûretés urbaines et de daïras, à l'occasion du mois de Ramadhan. Des barrages fixes sont installés à l'entrée et la sortie de la ville et d'autres mobiles sillonnent les quartiers et artères en plus de tournées pédestres dans les principales rues d'Oran.

### Crime à Haï El-Yasmine Une femme assassinée par son mari

K. Assia

Les habitants du quartier de Haï Yasmine sont sous le choc après le crime perpétré contre une femme d'une trentaine d'années. Le drame s'est produit, avant-hier, à la suite d'une dispute conjugale et dont a été victime l'épouse, selon les services de la police. Celle-ci a été mortellement touchée par

un coup de tournevis et succombé à ses blessures. D'après les premiers éléments de l'enquête diligentée par les services de la Sûreté d'Oran, on saura que l'auteur de cet acte qui n'est autre que le mari, présente des troubles dépressifs. Il a été arrêté et une enquête ouverte afin de déterminer les circonstances exactes qui ont endeuillé ce couple, parent d'un nouveau-né.

### Route de la Corniche supérieure Installation d'une dizaine de glissières de sécurité

Rachid Boutlelis

Devenu un axe très fréquenté par les automobilistes, en été comme en hiver, l'axe reliant Oran à Ain El Turck, par la corniche supérieure, constitue un véritable danger pour les usagers, notamment, la nuit ou lors de fortes précipitations. La situation s'est davantage aggravée avec l'interdiction de circuler des poids lourds, sur la route de la corniche inférieure, en période estivale, ce qui contraint ces transporteurs à emprunter la corniche supérieure. À ce titre et suite aux nombreuses chutes de véhicules du haut des falaises, une dizaine de glissières de sécurité ont été installées dans les virages dangereux, notamment les sites qui ont connu des accidents, a-t-on constaté sur place. Cette opération vise à offrir un maximum de sécurité aux usagers de ce tronçon routier, qui connaît un considérable rush de vacanciers au cours de la saison estivale et ces derniers temps, même en période hivernale. En effet, selon le constat établi sur le terrain par 'Le Quotidien d'Oran', ses balises de protection, dont l'installation a été longuement revendiquée par les habitués de ce axe routier, a suscité l'approbation et le soulagement des usagers. Cependant selon le même constat, il importe de signaler le début d'affaisse-

### CHU d'Oran Treize personnes guéries du Covid-19 quittent l'hôpital

Treize personnes guéries du coronavirus ont quitté, dimanche, le CHU d'Oran, rapporte un communiqué de la cellule de communication de cet établissement hospitalier. Les patients ont quitté le service des maladies infectieuses après leur totale guérison du coronavirus, confirmée par des tests en laboratoire dont les résultats sont «négatifs», indique le texte. Le nombre de personnes guéries du Covid-19 a atteint 106 cas

au CHU d'Oran, a-t-on précisé. Toutes les personnes guéries ont suivi le protocole thérapeutique à base d'hydroxychloroquine, décidé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ajoute le communiqué. Précisant que le reste des malades suivent également le protocole, le document rappelle que le CHU d'Oran prend en charge plus de 60% des cas confirmés du Covid-19 dans la wilaya d'Oran.

### Le mouvement associatif mobilisé Distribution de plus de 33.000 repas chauds

Le conseil «Souboul El kheirat» de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs d'Oran a distribué plus de 33.000 repas chauds aux staffs médicaux et paramédicaux des hôpitaux de la wilaya et aux familles nécessiteuses durant la première quinzaine du mois du Ramadhan. Le secrétaire du conseil, cheikh Bahri Bachi, a indiqué que plus de 22.000 repas d'iftar et de shour sont acheminés quotidiennement aux personnels de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1er Novembre 1954», le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, l'hôpital pédiatrique de Hai «El Minzah» (ex Canastel) et celui d'Aïn El-Turck, ainsi qu'aux malades et leurs accompagnateurs et à des familles pauvres. Ces repas sont préparés par 70

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Benahmed Fatma**, 84 ans, Delmonte  
**Ouriahi Naïma**, 61 ans, 6 rue Gourine Belkacem  
**Segouone Meriem**, 81 ans, St-Pierre  
**Aghague Slimane**, 77 ans, Bir El Djir

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

19 ramadhan 1441

El Fedjr 04h22	Dohr 13h00	Assar 16h48	Maghreb 20h04	Icha 21h34
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## TLEMCEN

**Crise sanitaire: les leçons à tirer**

**Après presque deux mois de la crise sanitaire liée au coronavirus, plus de 190 personnes sont atteintes et 7 autres décédées de coronavirus à Tlemcen.**

**Khaled Boumediene**

**M**algré le confinement partiel, l'épidémie progresse. De nombreuses données indiquent qu'au début c'est au sein des domiciles où les familles et leurs proches émigrés se réunissent qu'a lieu la transmission du Covid-19 dans la majorité des cas mais aussi lors de rassemblements aujourd'hui dans les lieux publics où le contact est étroit entre les habitants et commerçants qui ne respectent pas l'éloignement physique, le port des masques de protection et l'hygiène des mains, afin d'interrompre la transmission et réduire les interactions entre eux, surtout depuis le début de ce mois de Ramadhan où on observe une croissance nette du nombre des patients Covid-19 à cause du relâchement constaté de manière fort remarquée.

Certains professeurs en médecine ne se lassent pas de rappeler à la population d'être prudente, afin d'éviter toute contamination au Covid-19, comme l'affirme le professeur Ali Lounici, chef de service de médecine interne du CHU Tlemcen et titulaire du diplôme d'études approfondies d'épidémiologie et interventions en santé publique et du diplôme de recherche biomédicale et méthodes de recherche clinique à l'Université de Bordeaux. « Le virus qui se propage par les gouttelettes respiratoires et par contact avec des surfaces contaminées, a eu une forte répercussion sur la santé publique des gens notamment sur les personnes âgées et les personnes présentant une affection préexistante, par exemple la maladie cardiovasculaire, le diabète, la maladie respiratoire chronique ou cancer. Ces personnes ne doivent pas se

joindre aux rassemblements, car elles risquent davantage de développer une forme sévère de Covid-19 ou d'en mourir. Il faut respecter les mises en garde et les recommandations émises par les autorités sanitaires et les services de sécurité, car le risque de propagation des maladies infectieuses y est souvent élevé, en particulier dans les zones encombrées, par exemple les trottoirs bondés, les superettes et les marchés de fruits et légumes. Les habitants et commerçants doivent éviter tout rassemblement à l'extérieur ! A l'heure actuelle, il faut recourir à la distanciation sociale afin de livrer le moins de cibles au virus».

De son côté, un professeur en médecine du CHU de Tlemcen, qui a tenu à garder l'anonymat, souligne que «des leçons doivent être tirées de cette crise sanitaire de coronavirus pour créer les conditions requises pour un renforcement continu des capacités en prévision de la survenue de situations d'urgence sanitaire en même temps que l'épidémie actuelle ou dans le futur. Il faut décortiquer la stratégie de riposte au Covid-19 mise en place par les autorités locales et sanitaires lors de cette crise sanitaire afin d'éclairer l'opinion publique.

Selon un cadre administratif du CHU, le gel du projet d'un deuxième hôpital a constitué un coup dur pour le secteur de la santé et de la population de la wilaya de Tlemcen. «La wilaya de Tlemcen a besoin d'un autre hôpital pour faire face à toute crise sanitaire liée à ce genre de pandémie ou d'épidémie, car l'actuel hôpital qui date de l'époque coloniale n'arrive plus à contenir tous les malades de la wilaya et encore moins à ceux atteints de coronavirus». Il est à rappeler que toutes les procédures administratives et techniques étaient prêtes pour la réalisation de cet hôpital de 500 lits dans la ville de Chetouane en partenariat avec des Anglais.

**Faux acheteur, vraie escroquerie**

**Khaled Boumediene**

**L**es éléments de la sûreté de la daïra de Remchi peinent toujours à comprendre pourquoi ce technicien de la Société générale d'étude et de réalisation hydraulique de la wilaya de Tlemcen (Sogherwit) s'est lancé dans une telle escroquerie. Grâce à des bons de commande et d'anciens cachets de cette société publique, le jeune homme de 28 ans, originaire de Mansourah, qui assure agir pour le compte de cette société dont le siège est à Abou Tachfine, aurait engrangé quasiment plus de 250 millions de centimes auprès des vendeurs de matériels informatiques (micro-ordinateurs, imprimantes, micro-portables, etc.) de Tlemcen, Sebdou et Remchi, selon un communiqué de la cellule de communication et des relations pu-

bliques de la sûreté de la wilaya de Tlemcen.

Dernièrement, c'est dans cette ville que le mis en cause a été interpellé par la police judiciaire de la sûreté de daïra et ce, suite à une plainte du propriétaire d'un magasin d'informatique, victime des agissements de ce faux acheteur-démarcheur, qui lui a soutiré une somme d'argent d'un montant de 40 millions de centimes. Lors d'une perquisition effectuée au domicile du mis en cause, les éléments de la police ont saisi une somme d'argent en devises d'un montant de 700 euros et 12.000 DA ainsi que les documents et les cachets dont se servait cet escroc pour faire ses gros achats. Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont réussi à découvrir par la suite quatre autres victimes qui ont subi la même arnaque. Le faux acheteur se présentait tou-

jours avec ses bons de commande et ordres de mission ainsi que son cachet (retiré du circuit commercial de la Sogherwit) pour flouer ses victimes et s'emparer des matériels informatiques qu'il vendait à d'autres fournisseurs de la wilaya.

Il parvenait à se faire passer pour le responsable des commandes du service d'approvisionnement et magasins de matériels de Sogherwit. Selon le communiqué de la police, le montant détourné à ses victimes dépasserait les 250 millions de centimes. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République et le magistrat instructeur près le tribunal de Remchi et placé en détention provisoire. Selon la direction générale de la Sogherwit, une plainte sera déposée pour le préjudice moral subi par cette société de travaux hydrauliques.

## MASCARA

**Une mercuriale abordable pour un Ramadhan**

Ph.: Rachid K.

**Belkacir Mohamed**

**L**e marché de fruits et légumes connaît une certaine stabilité durant ce Ramadhan. Nombreuses sont les familles qui profitent surtout du prix et de la disponibilité des fruits et légumes qui connaissent depuis le début de ce mois sacré une baisse permettant aux ménages de remplir leur couffin en s'approvisionnant à l'aise de l'en-

semble des légumes. C'est une mercuriale jamais enregistrée en pareille période, un fait rarissime, se traduisant par une abondance de produits agricoles.

Dans tous les quartiers une multitude de marchands de légumes sillonnent les rues et ruelles, selon leurs moyens, avec des poussentes, charrettes et véhicules utilitaires venant même d'autres localités.

Alors que d'autres occu-

pent des espaces libres dans des placettes sans gêner personne en y installant leurs étals.

«Quel que soit le procédé, affirment des citoyens, ce genre de commerce permet de faire de bonnes affaires». Il attire toujours du monde. Une clientèle qui vient en grand nombre faire ses achats à bas prix se dispensant des déplacements vers les marchés couverts.

## CHLEF

**Près de 2 kg de kif saisis**

**Abbad Miloud**

**S**uite à des informations émanant de citoyens indiquant qu'un individu s'adonnait à la commercialisation de la drogue,

des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Haï Bensouna relevant de la sûreté de la wilaya de Chlef ont diligenté immédiatement une enquête.

**Plus de 15.600 paquets de cigarettes étrangères interceptés**

**L**a brigade de lutte contre les drogues relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Chlef a mis en échec une tentative de contrebande de plus de 15.600 paquets de cigarettes étrangères, destinées à la contrebande», a indiqué, à l'APS, le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif Ankoud.

L'individu en question (50 ans), fut arrêté, en dépit d'une tentative de fuite de

sa part, à bord d'un véhicule utilitaire, dont la fouille a conduit à la découverte de la quantité de cigarettes suspectées. Les mêmes investigations ont également permis l'arrestation du complice du suspect (37 ans).

## SIDI BEL-ABBÈS

**L'alimentation en eau sera renforcée**

**L**e projet des grands transferts d'eaux de Chott Chergui à Sidi Bel-Abbès sera livré avant la fin du mois de juin prochain, a déclaré le directeur des ressources en eau, Chafre Menad. Le taux d'avancement des travaux a atteint 80 % et le projet sera livré au début de la saison d'été 2020, a indiqué M. Menad en marge d'une visite de travail et d'inspection du wali, Mustapha Limani, à cet important projet. Le wali a donné des instructions aux responsables du projet en vue d'accélérer le rythme des travaux et le parachever dans les délais impartis afin de permettre l'alimentation en eau potable de cinq communes du sud de la

tions de différents diamètres, la réalisation de deux stations de pompage et de trois réservoirs de 1.500 mètres cubes, devra fournir, a précisé la même source, 15.000 m<sup>3</sup>/jour du forage d'El Kheithar, dans la wilaya d'El Bayadh, et améliorer l'opération d'alimentation en eau potable au profit des communes et agglomérations à hauteur de 12 heures/jour. Cet important projet, dont les travaux ont été lancés en 2015 pour un coût de 2,2 milliards DA, a accusé un retard pour plusieurs raisons dont l'actualisation de l'étude, l'objection de certains agriculteurs au passage des canalisations sur leurs propres terres et des problèmes de financement.

## Austérité en Arabie saoudite : TVA triplée, fin des allocations



Par Anuj Chopra

L'Arabie saoudite, premier exportateur de brut au monde, a annoncé lundi un plan d'austérité dans lequel elle va tripler sa taxe sur la valeur ajoutée et cesser les allocations mensuelles à ses citoyens, après la chute historique du prix du pétrole et la pandémie du nouveau coronavirus. Le pays espère tirer 100 milliard de riyals (24,61 milliards d'euros) de ces mesures, qui pourraient susciter un certain mécontentement dans l'opinion. "Il a été décidé la fin du versement de l'allocation de vie chère (versée aux Saoudiens) à partir de juin 2020 et que la TVA passerait de 5% à 15% à compter du 1er juillet", a déclaré à l'agence de presse officielle SPA le ministre des Finances Mohammed al-Jadaan. Par ailleurs, le gouvernement "annule, éteint ou reporte" les dépenses liées aux grands projets de développement destinés à moderniser l'économie du pays et la rendre moins dépendante des exportations de pétrole, a-t-il ajouté.

Le ministre a affirmé que la décision avait été rendue nécessaire par la "baisse sans précédent" de la demande mondiale d'or noir et la "forte baisse des recettes pétrolières" pour le pays. Il a également cité deux autres "chocs" pour l'économie saoudienne: le ralentissement de l'activité liée aux mesures de confinement et les dépenses publiques "non prévues" dans le secteur de la santé. L'Arabie saoudite est le pays arabe du Golfe le plus touché par la pandémie, avec plus de 39.000 cas d'infection et 246 décès dus à la maladie, selon les derniers chiffres officiels. La semaine précédente, Mohammed al-Jadaan avait averti que des mesures "douloureuses" et "drastiques" pour le budget du pays seraient nécessaires. Comme d'autres pays du Golfe, l'Arabie n'avait introduit de TVA qu'au 1er janvier 2018, en démarquant avec ce taux de 5%, sur fond de baisses des prix du pétrole depuis 2014. Pour compenser la hausse du coût de la vie pour les moins favorisés, elle avait alors créé une allocation, qui représente des milliards de dollars de dépenses chaque année.

### « CONTRÔLE DES DÉPENSES »

Le gouvernement estime que

Ryad pourrait perdre la moitié de ses recettes fiscales liées au pétrole, lesquelles assurent 70% du total. Alors que les premiers effets économiques de la pandémie de coronavirus se faisaient sentir, en mars, l'Arabie saoudite s'était lancée dans une guerre des prix en augmentant sa production et en abaissant le coût de la livraison pour ses clients, dans l'espoir de préserver voire augmenter ses parts de marché. Cette stratégie risquée a divisé les cours du pétrole saoudien par trois environ depuis le début de l'année. Le royaume saoudien prévoit d'emprunter près de 60 milliards de dollars sur l'année pour financer son déficit budgétaire. Après avoir longtemps été excédentaire, le budget de l'Etat a constamment été dans le rouge depuis 2014.

Le Fonds monétaire international (FMI) projetait en avril une contraction de 2,3% du produit intérieur brut du royaume en 2020. "Les citoyens saoudiens commencent à ressentir concrètement l'impact économique du virus", observe Yasmine Farouk, spécialiste de l'Arabie saoudite au centre de réflexion Carnegie Endowment for International Peace. "Les difficultés (économiques) s'accompagnent d'un contrôle plus important des dépenses de l'Etat, notamment les millions dépensés pour (...) des événements de divertissement", estime-t-elle. Si l'homme fort du royaume, le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, a lancé un ambitieux programme de modernisation du pays, son financement dépendait fortement du pétrole. Or les cours n'ont pas pris la direction espérée. L'un des projets emblématiques, consistant à bâtir de toutes pièces une mégapolis futuriste appelée Neom sur les côtes de la mer Rouge, dans le nord-ouest, semble ainsi compromis. La question de son coût faramineux, pour 500 milliards de dollars, n'est pas la seule en jeu. Une résistance inattendue s'est élevée parmi la population locale, dans un pays peu ouvert aux voix discordantes. En avril, la fronde a abouti à la mort d'un membre de la tribu Houweitat, tué dans une fusillade avec les forces de sécurité alors qu'il refusait de céder ses terres. (AFP)

## Hommage du Centre Culturel Algérien à Paris au photographe Marc Garanger



C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris la disparition, le 27 avril, de Marc Garanger.

Marc Garanger a donné par l'image la parole à celles et à ceux qui en étaient privés. Son œuvre, empreinte d'humanité et de sensibilité, a marqué l'histoire de la

photographie. Il a permis de documenter la guerre d'Algérie. Il a fixé sur pellicule les atrocités et l'horreur de la colonisation.

Ses «portraits en majesté» de femmes algériennes dévoilées de force, au regard révolté, ont rendu leur dignité à des femmes qu'on



voulait humilier. Le Centre Culturel Algérien a eu le bonheur d'exposer «Femmes algériennes» et «Retour en Algérie». La tenue de cette exposition revêt encore pour nous une symbolique forte. Nous gardons le souvenir ému d'un homme engagé et passionné.

### Covid-19

## Des collégiens chinois pistés par un bracelet électronique

Des collégiens de Pékin ont effectué lundi leur rentrée munis d'un bracelet électronique qui donne l'alerte en cas de fièvre, au moment où la Chine redoute une nouvelle vague de contaminations au Covid-19. Ce dispositif est le dernier exemple en date du recours massif du géant asiatique aux nouvelles technologies pour tenter de maîtriser un virus qui a officiellement contaminé près de 83.000 personnes, dont 4.633 mortellement, dans le pays. La Chine, première touchée par le nouveau coronavirus, a fermé toutes ses écoles en janvier. Les cours étaient depuis dispensés en ligne. Ces bracelets intelligents fournissent en temps réel la température des élèves. Leurs parents et les établissements scolaires peuvent ensuite la surveiller via une application pour téléphone portable, d'après le Quotidien de Pékin. En cas de température anormale - su-

périeure à 37,2 degrés - le bracelet envoie une alerte aux enseignants qui sont encouragés à prévenir la police, a précisé le journal. Ce dispositif est en phase de test dans cinq districts de la capitale chinoise. Les contrôles de température, le port obligatoire d'un masque et les mesures de distanciation sont devenus la norme dans les établissements scolaires du pays, au moment où les autorités redoutent une recrudescence des contaminations.

Si la Chine a jusqu'ici largement jugulé l'épidémie sur son territoire, le pays a fait état lundi de 17 nouveaux cas, dont 10 d'origine locale, notamment à Wuhan (centre), métropole placée pendant plus de deux mois en quarantaine et où le virus a été découvert à la fin de l'an dernier. A Pékin, seuls les lycéens de dernière année avaient jusqu'à présent été autorisés à revenir en classe pour préparer le bac.



En mars, les provinces peu peuplées du Qinghai (nord-ouest) et du Guizhou (sud-ouest) ont été les premières à progressivement organiser leur rentrée.

### Russie

## Incendie dans un hospice pour personnes âgées, 9 morts

Au moins neuf personnes ont été tuées dans un incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans un hospice près de la capitale russe, ont indiqué les autorités locales.

L'incendie s'est déclaré dans un hospice privé pour personnes âgées à Krasnogorsk, dans la région de Moscou, et a été maîtrisé en une heure, selon les services de secours. "Neuf personnes sont décédées sur les lieux et neuf autres ont été hospitalisées dans un état grave", ont indiqué les autorités de Krasnogorsk

dans un communiqué. Les victimes, dont les corps portaient des brûlures, étaient âgées entre 66 et 90 ans, a précisé pour sa part le Comité d'enquête russe, principal organisme chargé des investigations criminelles dans le pays. Selon de premières informations, l'incendie a été provoqué par des câbles électriques défaillants, a-t-il déclaré. Une enquête pour violation des règles de sécurité ayant entraîné la mort par imprudence a été ouverte, et le gérant de l'hospice a été arrêté dans le ca-

### COMMUNIQUÉ

## Ooredoo et les Scouts Musulmans Algériens lancent une caravane de solidarité dans les régions Centre, Est et Ouest

Ooredoo multiplie les actions humanitaires pendant le mois sacré et se joint à nouveau aux efforts déployés par les Scouts Musulmans Algériens, pour lancer une caravane de solidarité au profit du personnel soignant ainsi que les familles défavorisées. En effet, Ooredoo soutient les SMA dans cet élan de solidarité en accordant une contribution financière conséquente, destinée notamment à cette action de charité durant ce mois de Ramadhan.

Cette opération qui concerne les wilayas d'Alger pour la région Centre, Oran pour la région Ouest et Sétif pour la région Est, se décline en deux actions simultanées :

Ainsi, des boxes S'hour contenant des produits alimentaires nécessaires pour un repas complet ont été distribuées au personnel soignant des hôpitaux des trois régions citées en sus. D'autre part, des repas complets ont été distribués aux jeûneurs parmi les passagers, les ouvriers et

les nécessiteux. Ooredoo s'engage également à offrir près de 8000 box au profit des médecins et du personnel soignant qui s'occupent de la prise en charge des patients dans les wilayas citées ci-dessus.

Cette initiative vient confirmer l'engagement de Ooredoo à soutenir les Algériens durant ce mois de Ramadhan en faisant honneur à son statut d'entreprise citoyenne par excellence, notamment cette conjoncture difficile.

## NC Magra Victime de l'indifférence

M. Zeggai

**L**e Nedjm Chabab Magra, fondé en 1998, a été tout simplement la grande révélation du football algérien ces dernières années. 2018, le Nejm fut sacré champion de la DNA «Centre» et accède en Ligue 2. L'année d'après, les «Bleu et Blanc» réussissent une deuxième accession historique parmi l'élite. 2004, le NCM atteint pour la première fois de son histoire les demi-finales de la coupe d'Algérie où il a été éliminé par la JSK.

Le mérite revient au président Azzedine Bennacer qui a été toujours à la tête de son équipe depuis son évolution au championnat de wilaya pour l'accompagner jusqu'à la Ligue 1, lui permettant d'évoluer aux côtés des grosses cylindrées. Aujourd'hui, le NC Magra paye cash l'indifférence et le manque de considération des responsables locaux. Et pourtant, le Nejm s'est parfaitement illustré, donnant du fil à retordre aux équipes plus huppées. Mais, il faut avouer que le président du NCM, le grand

décideur du club, a commis quelques erreurs de gestion ayant été à l'origine de l'instabilité au niveau de l'encaissement technique. Karim Zaoui n'a tenu que quelques matches avant d'être remplacé par El-Hadi Khezzar, limogé en janvier pour céder sa place au jeune entraîneur Hadj Merine qui venait de quitter l'OM Arzew.

A propos du recrutement, le NCM, faute de moyens financiers, ne s'est pas renforcé sur le plan qualitatif. Là, le président Azzedine Bennacer a procédé à une véritable révolution au sein de l'effectif avec l'enrôlement de nouveaux éléments, une vingtaine, dont la plupart de divisions inférieures ou des joueurs ne s'étant pas imposés dans leurs clubs respectifs. Alors, le NCM a-t-il les moyens pour éviter une relégation qui se profile à l'horizon ? Telle est la question qui taraude les esprits des supporters des «Bleu et Blanc». Pour sa part, le président du NC Magra, Azzedine Bennacer, est en train d'effectuer une véritable course contre la montre pour

essayer de trouver des sources de financement pour régulariser les joueurs. Aujourd'hui, le NCM se trouve au bord de l'asphyxie financière qui s'est répercutee sur les résultats du club. Quarante victoires, sept nuls et onze défaites, tel est le bilan du Nedjm plus que jamais menacé de relégation en Ligue 2, une année seulement après son accession historique. Lanterne rouge au classement en compagnie du NAHD, à huit journées du bassement de rideau de la saison, la situation risque de se compliquer davantage dans la mesure où le NCM n'a pas son destin entre les mains compte tenu de la difficulté du reste du parcours. Mais, cela ne doit en aucun cas enlever du mérite de cette équipe qui a joué sans complexe en tenant la dragée haute au CRB, au MCA, au MCO et au CSC. Les «Bleu et Blanc» ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes pour avoir perdu la bagatelle de vingt points à domicile, ce qui est énorme et très difficile à combler pour un promu désirant assurer son maintien.

## Football - Reprise du championnat Décision finale après la levée du confinement

**A**ucune décision n'a été prise concernant une éventuelle reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué dimanche le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, soulignant que «tout sera tiré au clair» après la levée du confinement. «Au cours de notre réunion tenue notamment en présence de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de la Fédération algérienne de football (FAF), tout le monde était unanime à dire qu'il était prématuré de se prononcer sur une éventuelle reprise du championnat, tant que le confinement est en vigueur. Tout sera tiré au clair après le déconfinement, c'est à partir de là qu'on pourra trancher la question», a déclaré le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. Cette réunion, tenue dimanche au siège du MJS en l'absence du ministre Sid Ali Khaldi et du pré-

ident de la FAF Kheireddine Zetchi, fait suite à la demande formulée par le Bureau fédéral, pour discuter du sort réservé à la compétition. L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. «Nous ne pouvons pas voir plus clair actuellement, mais nous avons établi des simulations pour le calendrier, une manière d'anticiper les choses. Au cours de ladite réunion, nous avons suivi un exposé présenté par le représentant du Centre national de la médecine du Sport (CNMS), sur les risques encourus par l'athlète en cas de reprise», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Attribuer le titre ou décider de ne pas y avoir de promus ou de relégués, en cas d'arrêt définitif du championnat, n'est pas d'actualité. Nous ne pouvons pas avancer des choses alors que nous n'avons pas de données». Medouar est revenu sur le communiqué publié samedi par le CRB, leader de la Li-

gue 1 avant sa suspension.

Le club algérois s'est montré favorable à suivre la voie des pays qui ont arrêté définitivement leur championnat, appelant dès lors à préparer la prochaine saison footballistique, 2020/2021. «Je ne vais pas condamner le communiqué, je respecte l'avis du CRB. Mais, il était préférable que le club transmette sa proposition par courrier à la LFP ou la FAF et ne pas publier sur les réseaux sociaux. En tant que président de la LFP, je suis prêt à recevoir les propositions de l'ensemble des clubs professionnels, d'autant que la situation actuelle nécessite de larges consultations, mais il y a des manières de le faire», a-t-il conclu. Selon la feuille de route de la FAF, le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 est programmé sur une période de 8 semaines, dès la levée du confinement et après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date arrêtée par les pouvoirs publics.

## Tennis - MJS

### Sid Ali Khaldi prend en charge Ines Ibbou

**S**ur instruction du président de la République Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la jeunesse et du sport, Sid Ali Khaldi a eu, dimanche soir, un entretien téléphonique avec la tenniswoman algérienne Ines Ibbou pour lui signifier toute la volonté de l'Etat à l'accompagner, ainsi que tous les sportifs de l'élite et les soutenir en vue de réaliser leurs aspirations et ambitions de se mettre en valeur lors des manifestations sportives internationales et faire honneur à l'emblème national.

Le Président Tebboune avait salué le comportement chevaleresque de Ines Ibbou qui a épingle le numéro 3 mondial, sur une vidéo postée sur le net. Le Président avait instruit le ministère de

la Jeunesse et des Sports de prendre en charge dans les plus brefs délais la préoccupation de la tenniswoman algérienne. «L'Algérie ne peut se permettre de perdre un talent sportif comme Ines Ibbou qui est jeune et qui a toute une carrière devant elle dans une spécialité où peu d'Algériens excellent. Le ministère de la Jeunesse et des Sports prendra en charge ta préoccupation dans les plus brefs délais. Tout mon soutien et mes vœux de succès», a tweeté le président de la République.

## Riyad Mahrez Un but qui vaut 1000 Coupes du monde



**L**ors d'un direct sur Instagram avec le journaliste Smail Bouabdellah, Riyad Mahrez a évoqué son début de carrière et s'est livré à quelques savoureuses confessions. Notamment à l'époque où, à peine majeur, il est passé tout proche de signer... à l'OM. De quoi faire enrager certains supporters de l'Olympique de Marseille. «Je suis parti faire des essais à Marseille», explique-t-il. «J'étais très content parce qu'avant, mon club de cœur, c'était Marseille. J'aimais bien le PSG, parce que c'est ma ville mais Marseille, je voulais trop aller là-bas». Et du côté du staff olympien, on est visiblement rapidement

convaincu : «Je vais à Marseille. Je m'entraîne, je me rappelle, le coach de la CFA, c'était Franck Passi. (José) Anigo est descendu voir l'entraînement.

Il m'a pris dans son bureau, il m'a dit : «Franchement, j'ai envie de te faire signer.» Dans ma tête, j'étais dans un film. J'avais 18 ans. Huit mois avant, j'étais à Sarcelles. Or, la signature n'interviendra jamais. Un premier faux-départ, avant, ensuite, de rejoindre Le Havre. Riyad Mahrez est également revenu sur son sublime coup franc marqué en demi-finale de Coupe d'Afrique des nations 2019 face au Nigeria. Le Fennec a ainsi assuré : «Ça vaut 1000

Coupes du monde avec la France». La suite, tout le monde la connaît. Une banderille côté ouvert du mur qui a fini aux filets nigérians. C'était l'autre instant mémorable du tournoi égyptien en plus de la consécration quand les Verts avaient brandi le trophée. D'ailleurs, la réalisation de l'Algérien a été choisie «but du tournoi». Pour fêter ce bijou, le sociétaire de City avait couru à toute vitesse en criant sa joie : «heureusement qu'il y avait des tribunes sinon j'aurais couru jusqu'en Algérie. C'était un sentiment incroyable», décrit-il. Ce fut un moment inoubliable. Pour tout le monde.

## Manchester City

### Houssem Aouar en approche

**L**e milieu de terrain franco-algérien de l'Olympique Lyonnais, Houssem Aouar, est en passe de quitter son club pour rejoindre un championnat plus huppé, à savoir la Premier League anglaise, selon le quotidien sportif français L'Equipe. En effet, selon la même source, l'OL va enregistrer

au moins deux départs cet été et pas des moindres, puisqu'il s'agit de cadres de l'équipe. Le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, aurait décidé de vendre Aouar qui est très sollicité, ainsi que Memphis Depay.

Moussa Dembélé pourrait lui aussi partir. Lyon a fixé

le prix de vente du joueur d'origine algérienne à 50 millions d'euros. Plusieurs grosses écuries se sont positionnées pour enrôler le milieu de terrain, à l'image de Manchester City où évolue un certain Riyad Mahrez, le capitaine des «Verts». Pour rappel, Houssem Aouar est lié jusqu'au 30 juin 2023 avec l'Olympique Lyonnais.

## Betis Séville

### Retour à l'entraînement pour Mandi



**L**e défenseur international algérien, Aissa Mandi, a effectué lundi son tout premier entraînement avec le Betis, à l'instar de plusieurs équipes de la Liga, en attendant la reprise du championnat espagnol de football.

Les entraînements de l'équipe andalouse ont connu la participation du défenseur algérien. Le

joueur de 28 ans a participé à la séance d'entraînement en présence de tous les joueurs, répartis en petits groupes pour éviter une contamination au coronavirus. Mandi a repris les entraînements en attendant de trouver un accord avec ses dirigeants pour prolonger son contrat ou partir en fin de saison, lui qui se trouve dans le vi-

seur de plusieurs clubs dont Newcastle et l'Olympique Lyonnais.

Le président de La Liga, instance chargée de gérer le football professionnel en Espagne, Javier Tebas, avait exprimé son souhait de reprendre le championnat, suspendu depuis la mi-mars à cause du coronavirus, le 12 juin prochain.

## APPARTEMENTS

## VILLAS

## TERRAINS

■ A louer un Appartement F3 au 1<sup>er</sup> étage à Millénium (ORAN) en face Daira à usage professionnel - Tél : 0660.31.41.91

■Appartement à louer F2 à Point du Jour 30.000 DA/mois - Appartement à louer Belgaïd 35.000 DA/mois - Appartement à louer à côté de Hasnaoui 35.000 DA/mois - Appartement à vendre à Point du Jour. Prix offert : 15.5 - Appartement à vendre à USTO HLM au rez-de-chaussée. Prix : 1 Milliard - Appartement à vendre à USTO (SEOR) 4<sup>me</sup> étage. Prix : 850 U - Tél : 0770.33.24.20 - 0558.29.60.57

■A vendre Appart F5 - 2 façades - Cuisine - SDB - Sup. 110 m<sup>2</sup> + Cave - en face l'école et CEM - situé à ORAN 1500 Logts USTO au 2<sup>me</sup> étage - Prix : 1 Mrd 330 Négociable - Tél : 0663.30.36.57

■A louer Appartement F3 neu - 3<sup>me</sup> étage (LPA) - 73 m<sup>2</sup> - Situé à Belgaïd 131 Logts ORAN à côté Université Droit - Prix 30.000 DA/mois (Fixe) - 1 an d'avance - Tél : 0667.23.34.14 - 0559.43.10.35

■Vends Studio à ORAN à côté du Front de mer au 1<sup>er</sup> étage - Refait à neuf - Composé d'une Chambre + Cuisine + Salle de bain + Douche - Eau H24 - Grand Balcon dans un immeuble calme - Tél : 0697.78.63.86 - 0558.97.75.61

■Loue : F2 à Miramar. 1<sup>er</sup> (2 U) - F3 à Yasmine. 5<sup>me</sup> (2 U) - F3 à Cavaignac, 3<sup>me</sup> (2 U) - F3 à Cité Lescure. 10<sup>me</sup> (2 U) - F3 luxe à Seddikia. 1<sup>er</sup> (4 U) - F1 à Coca. 1<sup>er</sup> (1,6 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

## VILLAS

## TERRAINS

■Vente Maison de Maître genre Villa de 380 m<sup>2</sup> composée de : F3 + Cuisine + SDB + Cour + 4 Magasins en activité + Garage - Située à SIDI BENOKBA à 7 minutes de l'entrée d'ORAN - en face Mosquée - Prix : 2 Mrds 230 Négociable - Tél : 0663.30.36.57

■Vente à ORAN : Villa à Point du Jour - Double façade - Commerciale - Prix offert : 8 Milliards 500 - Villa à Belvédère 300 m<sup>2</sup> - Double façade - Prix : 8 Milliards - Tél : 0770.33.24.20 - 0558.29.60.57

■Vente : Villa R+1 à Oued Tlelat. ORAN - Duplex 250 m<sup>2</sup> à Plateau. ORAN - F2-F3-F4-F5 à Hai Sabah. ORAN - F2-F3-F4-F5 à Medouni. ORAN - Villa luxueuse à Oued Tlelat. ORAN - Terrain Agricole à El-Hamoul. ORAN - Locaux à Belgaïd. ORAN - Tél : 0550.90.26.04 / 0661.20.14.68

## EMPLOIS

## LOCaux

■Atelier de couture situé à Choupot (ORAN) recrute Couturière diplômée Modéliste styliste ou Prêt-à-porter avec expérience, sérieux et motivé - Tél : 0549.82.77.89

■Recruteurs Comptable retraité maîtrisant l'outil informatique, avec expérience (Salaires - G50 - Fiche de paye...) - Résident à ORAN obligatoirement - Téléphonez au : 0560.47.00.06

■Entreprise privée à ORAN recrute des Soudeurs homologués et Tuyauteurs qualifiés - Nous contacter au : 0559.56.93.50

## DIVERS

■Sous-traité Travaux de corps d'état en fourniture et pose sur des projets de logements à MOSTAGANEM - Tél : 0550.90.26.09 / 0560.29.68.21 - E-mail : sotaribi.construction@gmail.com

■SOLIDARITE CORONA - MASQUES GRATUITS - Téléphonez au Docteur NAIMA LAZOUNI si vous avez plus de 60 ans ou vous avez une maladie chronique (Diabète - Hypertension...)

- Tél : 0560.47.00.22 - 0560.47.00.04 - Wilaya : ORAN - SAÏDA - MASCARA - TLEMCEN

## PENSÉE



## PENSÉE

Cela fait 12 ans, le 12 mai 2008, depuis que tu nous quittes à jamais et pour un monde meilleur notre cher et bien-aimé époux, père et grand-père, l'ancien moudjahid « RAHO DJILALI ».

Papa tu as laissé un grand vide que nul ne pourra combler. Cher père, nous t'aimons très fort et tu nous manques terriblement, tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où nous sommes, tu resteras notre exemple. Les êtres chers ne meurent pas quand on les enterrer, ils meurent quand on les oublie. En ce triste et douloureux souvenir, sa femme, ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

« A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons »

La famille RAHO

## PENSÉE



12-05-2019  
12-05-2020  
Déjà un an depuis que tu nous as quittées notre chère mère et grand-mère  
**Hadja Kheira BENABDELLAH épouse BEKHECHI**  
laissant un grand vide dans notre vie que nul ni personne ne pourra combler.  
Ta voix nous manque.  
Ta famille, Malika, Nawel, Omar, Amine, Amina.  
ALLAH Yarhakim Mima  
Ton fils LARBI

## REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran  
Daïra d'Arzew  
Commune d'Arzew

## AVIS D'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2020

Suite à l'annulation de l'avis d'appel d'offres, la Commune d'Arzew dont le siège est au N°03 Rue Abdelhamid Ben Badis Arzew lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2020  
Aménagement urbain de la cité Benboulaïd Arzew

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises qualifiées en travaux publics **activité principale catégorie 03 et plus**, les soumissionnaires intéressés par le présent avis doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus-indiquée contre paiement de cinq mille dinars (5000,00) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

\*Les offres doivent comporter les documents suivants : dossier de candidature - offre technique- offre financière.

## A/Un dossier de candidature :

- La déclaration de candidature remplie, datée et signée.
- La déclaration de probité remplie, datée et signée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification 03 et plus en **travaux publics principal**.
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des deux (02) dernières années 2017-2018 visés par les impôts.
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS+ diplôme.
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, assurance en cours de validité pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant facture d'achat).
- La liste des références professionnelles appuyée par deux (02) attestations de bonne exécution pour des projets similaires (réalisation ou aménagement ou création) délivrées par les services contractants.
- Une copie du registre de commerce en cours de validité.
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission.
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
- Un planning d'avancement des travaux.

## B/L'offre Technique :

- Le cahier des charges renseigné, signé et paraphé dans toutes les pages par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » annexé de ces spécifications techniques.
- La déclaration à soucrire remplie littéralement et signée.
- Mémoire technique et justificatif rempli intégralement, daté et signé, à défaut l'offre sera rejetée.

## N.B : toutes les copies doivent être en cours de validité.

## C/L'offre financière :

- La lettre de soumission ci-jointe au cahier des charges remplie, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaire daté et signé (BPU).
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux daté et signé (DQE).

## N.B : toute offre non remplie en chiffre et en lettre sera rejetée.

L'enveloppe extérieure, renfermant les trois plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financière), devra être anonyme et ne comportera que la mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2020  
Aménagement urbain de la cité Benboulaïd Arzew  
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres à la presse ou BOMOP à 12h00. L'ouverture technique et financière se fera le même jour «.....» à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre vingt dix «90» jours à compter de la limite de réception des offres. Les offres doivent parvenir sous double pli fermé à :

Siège de la commune N°03 Rue Abdelhamid Ben Badis Arzew

Le Président de l'Assemblée populaire d'Arzew

ANEPE N° 2031003218 Le Quotidien d'Oran 12/05/2020

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 04/2020

La Société Algérienne pour la Fabrication de Véhicules de marque Mercedes-Benz SPA, sise à la zone industrielle d'Aïn Bouchelef - Tiaret - Algérie, dénommée la SAFAV-MB, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint, en vue d'une **Fourniture et Livraison de Pneumatiques**.

Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent se présenter à l'adresse ci-après :

Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz, secrétariat du marché, BP 061, zone industrielle Aïn Bouchelef 14040 / Tiaret

pour retirer le cahier des charges, contre versement de la somme de 10.000,00 DA au compte N° (RIB) 00200108108220029317, intitulé « SAFAV MB Spa », ouvert auprès de la BEA.

Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir des documents suivants :

- Une (01) copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une (01) lettre d'accréditation délivrée par le candidat à la soumission ;
- Une (01) copie de registre de commerce de la société ;
- La copie originale du bon de versement de la somme due.

Les offres comprenant les pièces et documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) parties :

- Un (01) dossier de candidature comprenant les documents requis dans le cahier des charges.
- Une (01) offre technique comprenant les documents requis par le cahier des charges.
- Une (01) offre financière comprenant les documents requis par le cahier des charges.

Les offres de candidature, technique et financière sont insérées dans trois enveloppes séparées, anonymes et fermées, indiquant sur l'extérieur de chacune, respectivement les mentions suivantes :

«Dossier de candidature - A ne pas ouvrir - Appel d'Offres N° 04/2020, fourniture et livraison de pneumatiques».

«Offres technique - A ne pas ouvrir - Appel d'Offres N° 04/2020, fourniture et livraison de pneumatiques».

«Offre financière - A ne pas ouvrir - Appel d'Offres N° 04/2020, fourniture et livraison de pneumatiques».

L'enveloppe renfermant le dossier de candidature, l'offre technique et financière doit parvenir sous pli fermé à l'adresse suivante :

Secrétariat des commissions des marchés,  
Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz  
BP 061, zone industrielle Aïn Bouchelef 14040 / Tiaret

ou déposée le jour de l'ouverture des plis.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra et ne devra comporter que la mention :

« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres - Appel d'Offres N° 04 fourniture et livraison des pneumatiques ».

La date d'ouverture des plis est fixée sur l'invitation remise conjointement avec le cahier des charges.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE BENI ABBES  
DAIRA OULED KHODEIR  
COMMUNE DE KSABI  
NIF : 09840819903911601

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE

En application de l'article N° : 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le président de l'assemblée populaire communale de Ksabi informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° : 04/2020

## REHABILITATION DE 05 TERRAINS SPORTIFS DE PROXIMITÉ EN LOTS :

- LOT 01 : REHABILITATION D'UN TERRAIN SPORTIF DE PROXIMITÉ A KSAR
- LOT 02 : REHABILITATION D'UN TERRAIN SPORTIF DE PROXIMITÉ A OULED HAMZA
- LOT 03 : REHABILITATION D'UN TERRAIN SPORTIF DE PROXIMITÉ A TIMGHRAR
- LOT 04 : REHABILITATION D'UN TERRAIN SPORTIF DE PROXIMITÉ A HASSI ABDELLAH
- LOT 05 : REHABILITATION D'UN TERRAIN SPORTIF DE PROXIMITÉ A BENT EL-CHERK

Conformément aux critères fixés dans le cahier des charges le marché a été provisoirement attribué comme suit :

L'opération	L'entreprise	N° : NIF	Montant Offre Financière En T.T.C	Not offre Technique	Délais de Réalisation	Sélection standard
Réhabilitation des 05 terrains sportifs de proximité en lots	Saka Nabil Entreprise des travaux de construction T					

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN  
**NIF : 408015000031086**

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/SEERR/DTP/2020**

La Direction des Travaux publics de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour « **Travaux de réalisation d'éclairage public sur le CW 33A du PK 0+000 au PK 4+065** ».

Pour participer à cet appel d'offres, les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie supérieure ou égale à 4, ayant comme activité principale « travaux publics » avec code éclairage 347-4272.

**Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.**

● Avoir réalisé au moins un projet d'éclairage public dont le montant est supérieur ou égal à 25.000.000 DA, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics, qui doivent comporter le montant des projets réalisés. Dans le cas où l'attestation ne comporte pas de montant, elle doit être annexée par un DGD visé par le maître d'œuvre.

**NB : Les attestations de bonne exécution qui ont servi pour l'éligibilité ne seront pas notées.**

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, auprès de la Direction des travaux publics de la wilaya d'Oran, 2<sup>ème</sup> étage, Boulevard Mimouni Lahcène – Oran

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

### **1. Dossier de candidature**

1-Déclaration de candidature remplie datée et signée.

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

- n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan en relation avec l'objet du marché ;
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien ;
- détient un numéro d'identification fiscale pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

2. une déclaration de probité remplie datée et signée

3. les statuts pour les sociétés

4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5. tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

### **A/ Capacités professionnelles :**

Posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie supérieure ou égale à 4, ayant comme activité principale « travaux publics » avec code éclairage 347-4272

**B/ Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années approuvés par les services des impôts et les références bancaires.

### **C/ Capacités techniques :**

\* **Moyens humains** : liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes et leur déclaration CNAS

\* **Moyens matériels** : la liste des matériels à utiliser pour les travaux justifiés par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité (pour les moyens matériels roulants) et par des factures d'achat + un PV d'inventaires (pour les moyens matériels non roulants)

\* **Références professionnelles** : attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publics

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivants :

6. Copie du registre de commerce

7. Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité

8. Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et portant la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs

9. Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise en cours de validité

10. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année

11. Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »

### **2. L'offre technique comprendra :**

1. Une déclaration à souscrire remplie datée et signée

2. Planning + délais

3. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

4. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

### **3. L'offre financière comprendra :**

1. La lettre de soumission remplie, datée et signée

2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, daté et signé

3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, daté et signé

Les offres (dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran 2<sup>ème</sup> étage BP Mimouni Lahcène - Oran en (03) trois enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

**Avis d'appel d'offres national ouvert  
Avec exigence de capacités minimales  
N° 04/SEERR/DTP/2020**

« **Travaux de réalisation d'éclairage public sur le CW 33A du PK 0+000 au PK 4+065** »  
« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis** »

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

- Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres entre 08h00 et 13h00.

- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Oran.

- Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

La Directrice

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MASCARA  
DIRECTION DE L'URBANISME,  
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2020**

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Mascara lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour travaux de :

**Intitulé : VRD Primaires et Secondaires**

**Lot N° 01 : Voirie**

**Lot N°02 : Assainissement + AEP**

Site : 1000 logements (LV) + 688 logements (LPL) Medber à Mascara (2<sup>ème</sup> partie)

**Lot N° 01 : Voirie**

Site : 1000 logements (LV) + 688 logements (LPL) Medber à Mascara

Les entreprises intéressées titulaires de certification de qualification catégorie **Quatre (04) ou plus en Travaux Publics (Activité principale)**, peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mascara.

**Lot N°02 : Assainissement + AEP**

Site : 1000 logements (LV) + 688 logements (LPL) Medber à Mascara

Les entreprises intéressées titulaires de certification de qualification catégorie **Trois (03) ou plus en Travaux Hydrauliques (Activité principale)**, peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mascara.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

### **01- Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature ;
  - Une déclaration de probité ;
  - Les statuts pour les sociétés ;
  - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
  - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.
- a) Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité le cas échéant.
- b) Capacités financières : moyen financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

### **02- L'offre technique contient :**

- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluation l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;
- Une caution de soumission établie dans les conditions fixées à l'article 125 du présent décret ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». Pour tenir compte de la spécificité de certains marchés publics notamment ceux exécutés à l'étranger et ceux conclus avec des artistes ou avec des micro-entreprises, dans les conditions prévues à l'article 87 ci-dessous, les services contractants peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.

**N.B. : Les documents à fournir doivent être valides.**

### **03- L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix (BPU) ;
- Les détail quantitatif et estimatif (DQE).

Devront parvenir dans les quinze (15) jours qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous quatre enveloppes (l'enveloppe extérieure qui contiendra trois (03) enveloppes séparées : 1<sup>ère</sup> enveloppe comportant l'offre financières et 2<sup>ème</sup> comportant offre technique et 3<sup>ème</sup> comportant offre candidature) cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/2020**

**Intitulé : VRD Primaires et Secondaires**

**Lot N° 01 : Voirie**

**Lot N°02 : Assainissement + AEP**

Site : 1000 logements (LV) + 688 logements (LPL) Medber à Mascara (2<sup>ème</sup> partie)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 03 mois, les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12 h 00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mascara.

**LA DIRECTRICE**

• 2

10.55 Tout le monde veut prendre sa place  
12.00 Journal 13h00  
12.25 Ça commence aujourd'hui  
14.10 Je t'aime, etc.  
15.15 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre  
17.00 Tout le monde a son mot à dire  
17.40 N'oubliez pas les paroles  
19.00 Journal 20h00



Présenté par Michel Cymes, Jamy Gourmaud  
La France se déconfine par étape. Les Français vont désormais devoir vivre avec ce virus et beaucoup de données inconnues. Le journaliste et médecin Michel Cymes et l'animateur Jamy Gourmaud répondront aux questions des téléspectateurs. Ces derniers pourront les poser en direct, sur les réseaux sociaux ou par sms.

### 20.05 Tandem



Série policière - France - 2019  
Saison 4 - Episode 7/12  
- Le poids du passé  
Avec Astrid Veillon, Stéphane Blancafort, Pierick Tournier, Baya Rehaz  
Appelés pour un cambriolage, les gendarmes trouvent sur place deux éléments prouvant que ce n'est pas un fait divers ordinaire : une vieille dame effrayée, mère du serial killer Fabrice Guillomin, et des traces de sang. Ce sont celles du cambrioleur et il possède 50 % d'ADN en commun... avec le lieutenant Erwan Lebellec !

### 20.05 La vie au temps de cro-magnon



Ce docu-fiction raconte les aventures de Tashar, un garçon âgé de 14 ans vivant à l'époque des hommes de Cro-Magnon, il y a des milliers d'années. L'adolescent mène une existence paisible avec sa mère au sein d'un clan dirigé par Chaleg. Le destin du jeune homme bascule le jour où il fait la connaissance d'une certaine Yaline, une femme venue d'une autre tribu et qui a été l'objet d'un troc conclu par Chaleg.

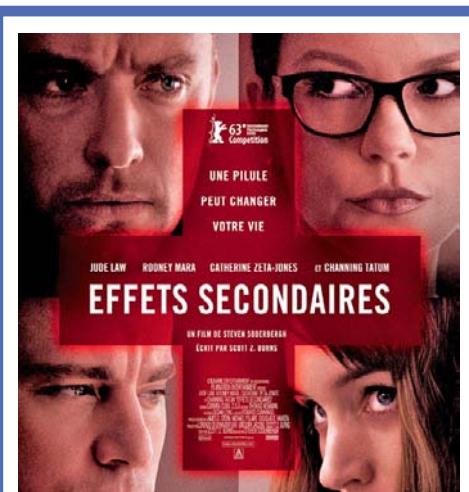
**arte** **TF12**

08.00 Les Cours Lumni - Primaire  
11.05 Zip Zip  
12.05 Il était une fois... la vie  
12.35 C'est toujours pas sorcier  
13.00 Les Cours Lumni - Collège  
15.30 La maison Lumni, l'émission  
16.25 Ninjago  
18.08 Les Minikeums  
18.10 Coache-moi si tu peux  
19.10 Soda  
19.15 Une saison au zoo  
20.04 La p'tite librairie

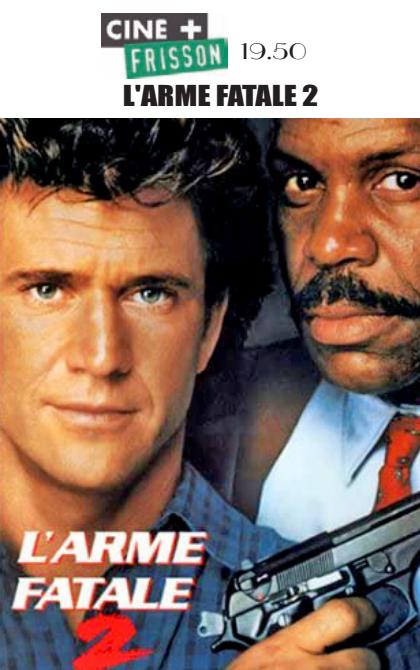
08.15 Amérique du Sud, sur la route des extrêmes  
12.35 Crimes et faits divers: la quotidienne  
12.00 Arte Regards  
12.35 Mélodie en sous-sol  
14.45 Lac Baïkal, le retour de la flamme orthodoxe  
15.30 Invitation au voyage  
17.10 Uruguay : Gauchos, tango et élégance latine  
17.55 Uruguay : Sur les rives du Río de la Plata  
18.45 Arte journal  
19.05 28 minutes  
19.50 L'irrésistible ascension d'Amazon  
21.20 Lalcool, l'intoxication globale

**5**

10.45 La quotidienne  
12.40 Le magazine de la santé  
13.35 Allô, docteurs !  
14.40 Le roi kangourou  
15.35 Au cœur du cerveau  
16.30 C à dire ?!  
16.45 C dans l'air  
18.00 C à vous  
19.00 La tournée des popotes  
19.50 Vu  
20.00 Effondrement ? Sauve qui peut le monde  
21.10 Le monde en face  
21.50 La p'tite librairie  
21.55 C dans l'air



**RTL9** 19.45  
**EFFETS SECONDAIRES**  
Thriller - Etats-Unis - 2012  
Avec Rooney Mara, Jude Law, Catherine Zeta-Jones, Channing Tatum  
Emily Taylor refait sa vie avec son mari Martin, qui vient de purger une peine de prison pour délit d'initiés. Quelque temps après, la jeune femme projette sa voiture contre un mur de parking souterrain. Elle est auscultée par le docteur Jonathan Banks, qui lui prescrit des antidépresseurs et se renseigne sur son passé psychiatrique avec le docteur Victoria Siebert. Après avoir montré des signes manifestes de dépression pendant plusieurs jours, Emily poignarde son mari avant d'être retrouvée dans un état d'hébétude.



Film policier - Etats-Unis - 1989  
Avec Mel Gibson, Danny Glover, Joss Ackland, Derrick O'Connor  
Roger Murtaugh et Martin Riggs, surnommé L'Arme fatale, deux policiers de Los Angeles, anciens du Vietnam, sont chargés de protéger Leo Getz, un escroc repenti, prêt à témoigner contre des trafiquants de drogue. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat, Leo Getz indique à la police l'endroit où se cachent ses anciens patrons. Il s'agit de la maison sur pilotis d'un diplomate sud-africain, Arjen Rudd.

**CANAL+ family** 19.50  
**SCOOBY DOO 2 : LES MONSTRES SE DÉCHAÎNENT**



Film d'aventures - Etats-Unis - 2004  
Avec Sarah Michelle Gellar, Freddie Prinze Jr., Matthew Lillard  
A Coolsville, un individu masqué fait tout pour terroriser les habitants. Pour arriver à ses fins, il entreprend de recréer de vieux monstres et autres fantômes, dont Scooby-Doo et ses amis détectives se croyaient à jamais débarrassés. Sous la pression de la population locale, Sammy, Daphné, Fred, Véra et leur chien frousard se lancent à la poursuite du bandit, qu'ils vont tenter de démasquer.

**TF1**

10.00 Les feux de l'amour  
11.00 Les douze coups de midi  
12.00 Le journal  
12.45 Météo  
12.55 Moi, Kamiyah, enlevée à la naissance  
14.30 Mensonges maternels  
16.05 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.00 Qui veut gagner des millions à la maison ?  
18.55 Météo  
19.00 Le Journal  
19.35 Le 20h le mag



Film fantastique - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2007  
Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, Helena Bonham Carter  
Alors qu'il entame sa cinquième année d'études à Poudlard, Harry Potter découvre que la plupart des sorciers refusent de croire au retour à la vie de Voldemort et l'accusent de mensonge. Dans la presse des sorciers, le directeur de Poudlard, Dumbledore, est attaqué de tous côtés.

### 20.05 Les Bodin's Grandeur Nature en tournée



Avec Vincent Dubois, Christèle Chappat, Francis Rivière, Sébastien Fraiscinet  
C'est dans un décor de ferme grande nature où cohabitent chien, poules, chèvres, âne et cochon que les Bodin se donnent la réplique. La famille de paysans accueille Julie, parisienne délivrée envoyée par ses parents chez ses cousins à la campagne pour les grandes vacances. Maria, mamie autoritaire de 87 ans, et son fils Christian, vieux garçon de 50 ans, comptent bien dompter leur invitée venue de la capitale avec ses certitudes.

**CANAL+**

09.05 Fête de famille  
10.50 L'info du vrai  
11.20 Clique  
11.55 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon  
12.40 Wake Up  
14.05 21 cm  
15.02 Plateaux cinéma mardi  
15.03 Dernier amour  
16.40 Une rencontre et...  
16.57 Le plus  
17.00 L'info du vrai  
19.00 Grooland le zapoï  
19.20 Clique  
20.01 Plateaux opérations spéciales



Comédie dramatique - France - 2019  
Avec Virginie Efira, Gaspard Ulliel, Sandra Hüller, Niels Schneider  
A Paris, Sibyl, psychanalyste, a décidé de se tourner vers l'écriture. Après avoir repris contact avec un ami éditeur, la jeune femme annonce à ses patients puis à son compagnon, Etienne, qu'elle arrête de consulter pour rédiger son premier roman. Seulement, elle reçoit en pleine nuit l'appel de Margot, une comédienne, qui lui demande désespérément de la prendre en consultation.

**PLANÈTE +**

08.00 Les combattants du ciel  
08.55 Opérations spéciales  
10.15 Planète chefs  
12.05 Sur la route de la soie  
12.55 Biologie 2.0  
14.45 Egypte : chasseurs de tombes  
16.15 Micro-monstres  
16.40 Tanzanie sauvage  
18.05 Archaique Festivals  
19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.  
19.55 Green Cops  
21.45 Matière grise



09.30 W9 Hits Gold  
10.35 W9 Hits Girl  
11.35 Météo  
11.40 NCIS  
15.40 Un dîner presque parfait

**W9**

17.50 Les Marseillais aux Caraïbes  
20.00 Météo  
20.05 Esprits criminels : unité sans frontières

**Un dîner presque parfait**

Bélier 21-03 au 20-04

On cherchera sans doute à vous cacher quelque chose dans une intrigue sentimentale, ne soyez pas dupes de cette manœuvre intrépide. Il faudra clairement faire entendre votre version des faits.

Taureau 21-04 au 21-05

Quelque chose d'important va survenir sans crier garde ce qui clarifiera certains points importants dans votre vie courante. Mais comme le moral est de la partie vous n'aurez qu'à vous louer de ce qui vous arrive.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie. Mais comme le moral est bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive. Faites très attention à votre forme.

Cancer 22-06 au 22-07

Vos sentiments et vos émotions seront difficiles à contrôler. Il serait donc souhaitable de remettre les décisions sentimentales importantes à plus tard.

Lion 23-07 au 23-08

Votre moral s'améliorera de jour en jour car tout semblera vous sourire pour de bon. Acceptez sans arrière pensée la bonne proposition qui vous sera faite. Vous serez sensible à cette marque de déférence. De nouvelles circonstances favorables amélioreront votre dynamisme.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous aurez sans doute une décision importante à prendre dans vos affaires. Ne le faites surtout pas à la légère.

Balance 24-09 au 23-10

Vous pouvez compter sur la chance de retrouver un moral neuf car on vous fera part de certaines dispositions qui vous conviendront parfaitement. Croiser les doigts car cela ne saurait s'arrêter là.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous pouvez avoir confiance, vous saurez assumer sans craintes les responsabilités qui vous seront confiées. Vous saurez trouver l'énergie indispensable à la réalisation de votre mission.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Une personne que vous avez perdue de vue va vous manquer si vous ne cherchez pas à la retrouver. Faites les démarches pour cela et vous connaîtrez la joie de son retour.

Capricorne 22-12 au 20-01

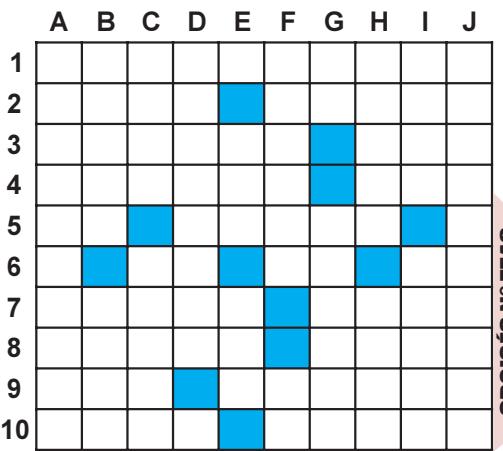
Si vous êtes artiste, votre muse est à vos côtés et vous inspire les plus belles créations. Simple mélomane, accordez-vous un peu de plaisir en écoutant vos musiques préférées.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous faites un peu trop confiance à quelqu'un qui tient jamais parole mais vous ne serez pas déçu car vous attendez à cette défection du dernier moment.

Poissons 19-02 au 20-03

Nul doute à avoir, à propos d'une affaire qui vous revient, vous saurez parfaitement négocier cette opération qui nécessite pourtant énormément de compétences.



### Horizontalement:

- Est à exclure !
- Va à contre courant.
- Sujets du Fils du Soleil.
- Dentine.
- Riches décors.
- Aller en un sens.
- Masse désordonnée.
- Privatif. Eperon.
- Infinitif. Préposition.
- De bout en bout.
- Grive. Tour imprévisible.
- Siffler comme un corniaud.
- Coup pour coups.
- Temps des glaces.
- Ordonnée.
- Cassants. Ratiche.

### Verticalement:

- Singulières.
- Réprimande.
- Se dilate dans la joie.
- Bled perdu. Parfait !
- Redite.
- Un bon bout à tirer.
- Ont champ libre !
- Bougie « religieuse ».
- A pied.
- Dans le coup.
- Herbe aux ânes.
- Auteur d'Ivanhoé.
- A dache.
- Entre Terre et Jupiter.
- Niaise.
- J. Débroussaillements.



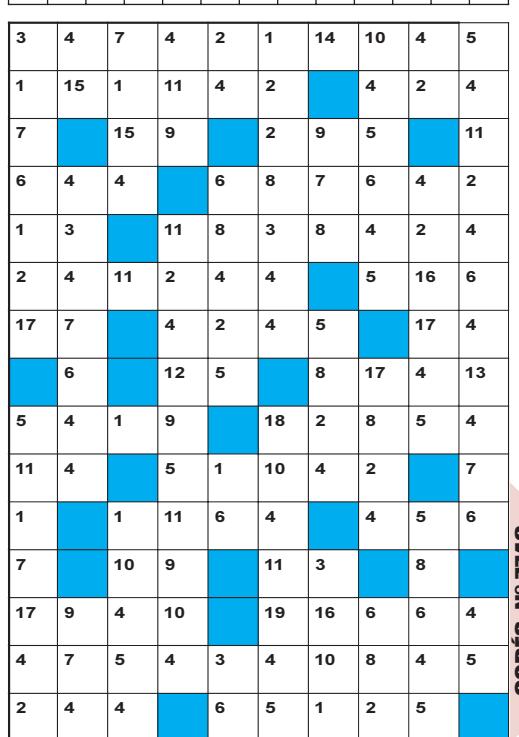
ACHAT – BANC – BENNE – BOUDOIR – BOYCOTTER – CHEF – COMMANDER – COMMERCE – COYOTE – DADA – DEBATTRE – ENCHANTEMENT – FACTOTUM – FOIN – FONDATION – FUITE – GAIN – GAZE – HONNEUR – HOTTE – HUEE – INSTRUIRE – JUJUBE – JUPE – MAIN – MERCIERIE – MIHRAB – PAIX – PALAIS – PARLEMENT – POCHE – PORTE – RESIDER – REVOLUTION – SANGLOT – STOP – TALENT – TUBA – TURLUTUTU.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er, c'est le symbole du potassium.

- Mon 2e conte.

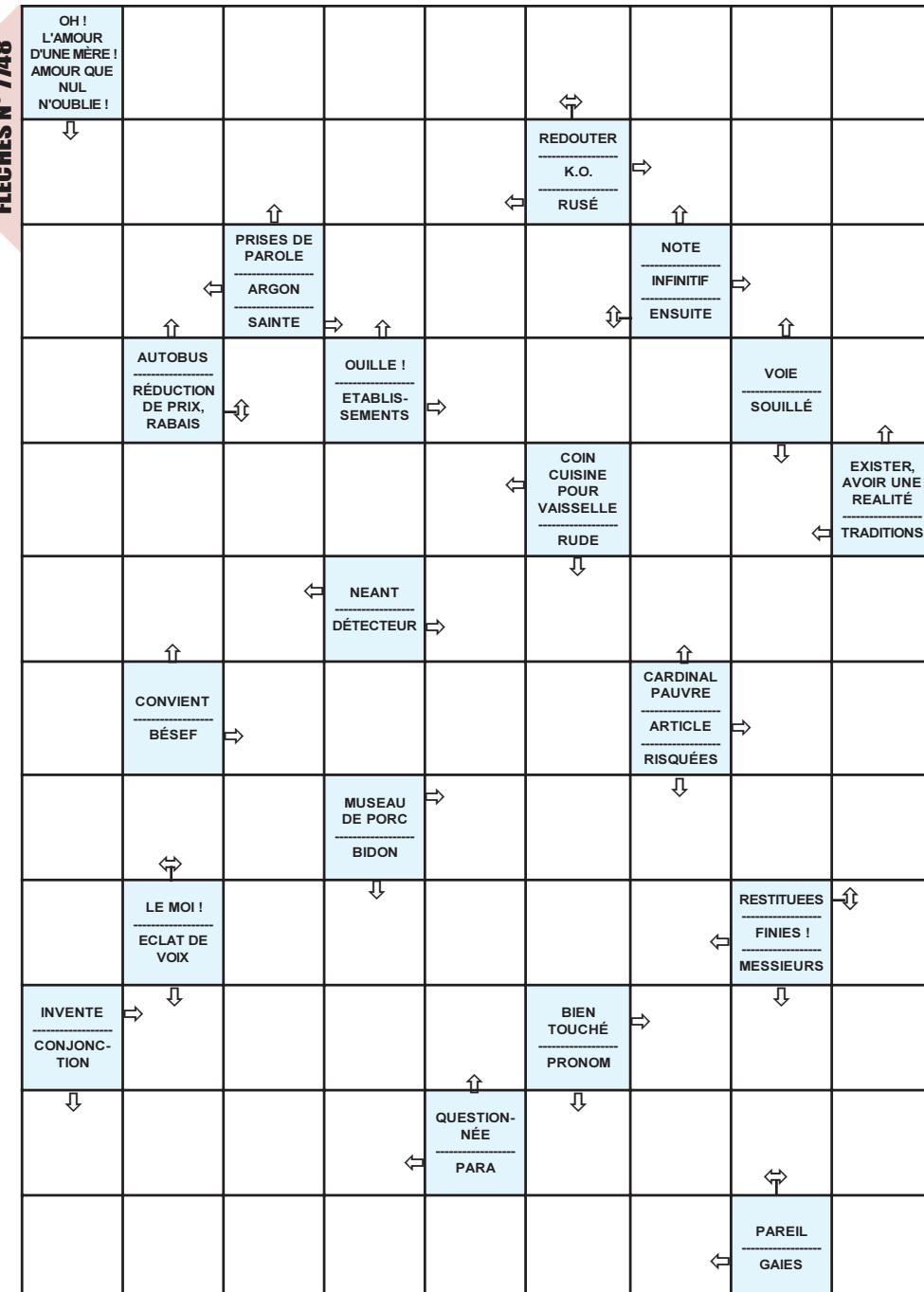
Mon tout est oiseau palmipède.



CODES N°7748

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N°7748



CROISÉS N°7747

E	B	E	N	I	S	T	E	C
P	A	V	O	T	E	C	R	U
A	Z	I	M	U	T	S	I	V
T	A	S	E	T	A	P	E	
A	R	E	C	R	A	N	E	
M	C	H	A	R	M	E	L	
M	A	L	A	D	I	E	P	
E	M	A	R	E	N	D	U	E
N	E	T	A	R	T	E	R	E
T	R	A	I	N	S	S	E	S

4	5	6	3	7	9	1	8	2
2	8	9	6	4	1	7	3	5
1	3	7	8	5	2	4	6	9
8	9	2	4	3	5	6	7	1
7	1	3	2	9	6	8	5	4
6	4	5	7	1	8	9	2	3
5	6	4	1	2	7	3	9	8
9	7	1	5	8	3	2	4	6
3	2	8	9	6	4	5	1	7

4	5	6	3	7	9	1	8	2
2	8	9	6	4	1	7	3	5
1	3	7	8	5	2	4	6	9
8	9	2	4	3	5	6	7	1
7	1	3	2	9	6	8	5	4
6	4	5	7	1	8	9	2	3
5	6	4	1	2	7	3	9	8
9	7	1	5	8	3	2	4	6
3	2	8	9	6	4	5	1	7

4	5	6	3	7	9	1	8	2
2	8	9	6	4	1	7	3	5
1	3	7	8	5	2	4	6	9
8	9	2	4	3	5	6	7	1
7	1	3	2	9	6	8	5	4
6	4	5	7	1	8	9	2	3
5	6	4	1	2	7	3	9	8
9	7	1	5	8	3	2	4	6
3	2	8	9	6	4	5	1	7

4	5	6	3	7	9	1	8	2
2	8	9	6	4	1	7	3	5
1	3	7	8	5	2	4	6	9
8	9	2	4	3	5	6	7	1
7	1	3	2	9	6	8	5	4
6	4	5	7	1	8			

**Pétrole :**  
**Ryad va réduire**  
**sa production**  
**d'1 million de**  
**barils/jour**



Le ministère saoudien de l'Energie a indiqué lundi avoir demandé à l'entreprise d'Etat Aramco de réduire sa production d'un million de barils par jour à partir de juin, dans le but de soutenir les cours du pétrole. Cette baisse ramènerait la production du pays, le plus grand exportateur mondial de pétrole, à 7,5 millions de barils par jour, a précisé le ministère de l'Energie dans un communiqué cité par l'agence officielle SPA.

De son côté, le ministre koweïtien du pétrole Khaled al-Fadhel a déclaré que son pays allait réduire sa production de 80.000 barils par jour, afin de soutenir l'initiative saoudienne. "Le Koweït soutient les efforts de l'Arabie saoudite pour rétablir l'équilibre du marché pétrolier", a déclaré M. Fadhel dans un communiqué, cité par l'agence de presse koweïtienne KUNA.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) --dont sont membres l'Arabie saoudite et le Koweït-- ainsi que ses principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, se sont accordés le 12 avril sur une réduction de leur production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) sur deux mois, une mesure exceptionnelle qui est entrée en vigueur le 1er mai.

**L'UE**  
**discutera jeudi**  
**d'éventuelles**  
**sanctions**  
**contre Israël**



Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) discuteront jeudi prochain à Bruxelles d'un éventuel mécanisme d'imposition de sanctions contre Israël au cas où il mette à exécution son plan d'annexion des terres palestiniennes, ont rapporté lundi les médias palestiniens.

Une source européenne, citée par l'agence de presse palestinienne (Wafa), a affirmé que ces dernières semaines "un mouvement intense a eu lieu au sein de l'Union européenne afin de discuter des moyens de faire face aux plans israéliens" qui, s'ils venaient à être réalisés, "signifient la fin de la solution à deux Etats et l'échec du projet politique soutenu par l'UE dans la région". "Toute décision prise au sein de l'Union doit être approuvée par les 27 membres", a indiqué la source, et d'ajouter: "afin d'éviter le veto de certains pays, l'UE aura recours à d'autres mesures, telles que le gel du programme Horizon 2027, via lequel les instituts de recherche israéliens reçoivent des milliards de dollars, en plus de la possibilité de suspendre l'accord de partenariat israélo-européen".

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Un navire de guerre iranien touché par un tir ami dans le Golfe : 19 morts



Un navire de guerre iranien a été touché par un missile lors de manœuvres navales en mer d'Oman, un tir ami qui a fait 19 morts dans un contexte de tensions entre l'Iran et les Etats-Unis dans les eaux du Golfe. Cet accident est survenu dimanche après-midi près de la région portuaire de Bandar-e Jask, au large de la côte sud de la République islamique d'Iran, a annon-

cé lundi la télévision d'Etat sur son site. Le Konarak, un navire de soutien logistique, a été touché "après avoir déplacé une cible d'exercice vers sa destination, sans créer suffisamment de distance entre lui et la cible", a ajouté la télévision. Elle n'a pas précisé le nombre total des membres d'équipage au moment de l'accident. Dans un communiqué, l'armée iranienne a fait état de 19 morts

et 15 blessés dans un "accident" impliquant le Konarak lors d'un exercice, sans fournir davantage de détails. L'agence de presse iranienne Tasnim a indiqué dans un tweet en anglais que "le Konarak a été frappé par un tir ami, la frégate de Jamaran l'ayant accidentellement touché avec un missile lors d'un exercice à tir réel dans les eaux du Golfe persique le 10 mai".

## La Turquie menace de prendre pour «cible» les forces de Haftar



La Turquie a menacé dimanche de prendre pour "cible" les troupes du maréchal Khalifa Haftar, si les attaques contre les "intérêts" turcs en Libye se poursuivaient. "Nous soulignons que si nos missions et nos intérêts sont visés en Libye, les forces d'Haftar seront considérées comme des cibles légitimes", a mis en garde le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. "Les attaques contre des missions diplomatiques, y compris notre ambassade à Tripoli, l'aéroport Mitiga (le seul en service dans la capitale libyenne, ndlr), les avions civils se préparant à décoller et autres infrastructures civiles et celles dans lesquelles des civils sont tués ou blessés constituent un crime de guerre", a ajouté Ankara. La com-

munité internationale a "la responsabilité collective" de stopper le "putschiste Haftar", a encore déclaré le ministère. Ankara a renforcé ces derniers mois son appui, notamment

militaire, au gouvernement d'union qui siège à Tripoli face aux troupes de Khalifa Haftar, qui a déclenché en 2019 une offensive en vue de s'emparer de la capitale libyenne.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### IDEAUX FLOTTONTS

monde entier. Pour preuve, le bras de fer politique et économique actuel entre la Chine et les Etats-Unis offre un tableau conforme de la mise et des enjeux et les ondes de choc provoquées par leurs tiraillements ont impliqué immanquablement la plupart des pays du globe sans leur consentement. La notion de souveraineté, depuis longtemps, n'est pas dans les idéaux flottants ni dans les griseries des poésies et des sentiments mais dans la farouche compétition des intelligences et des calculs bien ordonnés.

Les autorités algériennes donnent l'impression d'avoir compris que les rêves ne suffisent plus à nourrir les peuples et

## Trois Casques bleus tués par l'explosion d'une mine au Mali



Trois soldats tchadiens de la mission des Nations Unies au Mali (Minusma) ont été tués dimanche, et quatre grièvement blessés, quand leurs véhicules ont sauté sur une mine dans le nord du pays ouest-africain, a annoncé l'ONU. Deux véhicules du contingent tchadien de l'ONU au cours d'une patrouille de routine ont sauté sur les mines, à Aguelok, ville du nord du Mali. Dans un communiqué, la Minusma précise que le bilan s'élève à trois Casques bleus tués et quatre blessés graves. "Nous devrons faire tous les efforts possibles pour identifier et arrêter les responsables de ces attaques terroristes, afin de les traduire en justice", a déclaré le chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif, "s'inclinant devant les défunts des courageux Casques bleus morts pour la paix au Mali". Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres "condamne fermement les attaques d'engins explosifs improvisés contre un convoi" de la Minusma, a fait savoir son porte-parole dans un communiqué.

## Niger : 20 villageois tués au cours d'une série d'attaques

Vingt personnes ont été tuées samedi au cours d'attaques contre trois villages nigériens dans la région de Tillabéri (ouest), a annoncé dimanche le gouverneur de cette région. "Ce sont des bandits armés qui sont venus sur plusieurs motos vers 17h30 locales.

Ils ont attaqué les habitants dans trois villages, ils ont tué 20 personnes", a déclaré Tidjani Ibrahim Katiella, le gouverneur de la région de Tillabéri, cité par l'AFP. Les assaillants dont le nombre n'est pas déterminé "ont pillé des boutiques pour prendre des céréales et ils ont aussi emporté du bétail avant de partir en direction du nord", vers le Mali, a précisé le gouverneur. D'après une source locale, les villages attaqués sont Gadabo, Zibane Koira-Zeno et Zibane-Tegui, tous administrés par la commune d'Anzourou située à une cinquantaine de km de Tillaberi, la grande ville de l'ouest nigérien, distante d'une centaine de km de la frontière du Mali.

qu'obligation est faite pour un retour à la réalité et à la raison. Un investisseur étranger est l'extrême opposé du mécène et il ne s'installe pas dans un pays dans l'intention de récolter des chimères mais pour rentabiliser son investissement. Le profil est acceptable pour peu que l'investisseur ne vienne pas pour fourguer du vent. La souveraineté prend alors un réel sens quand un peuple sait se prémunir des grosses filouteries des grands escrocs et quand il est en capacité de prouver qu'il n'est pas un peuple d'idiots. Le reste, tout le reste relatif à une souveraineté nationale n'est qu'une littérature de fanfarons.

Erratum : dans l'édition de l'édition du dimanche 10 mai «l'esprit et la lettre», il fallait lire «leurs CARAPACES qui ont alourdi leur mutisme politique» au lieu de «leurs CARCASSES...».